

**ELLES VIENNENT D'ACQUÉRIR DES ÉMIRATS ARABES UNIS,
L'ÉQUIPEMENT ULTRASOPHISTIQUE DE SURVEILLANCE "STRATIGNE"**

Les autorités marocaines ont-elles le gène de l'espionnage ?

P 16

PROTECTION DES
PERSONNES VULNÉRABLES
CONTRE LA TRAITE D'ÊTRES
HUMAINS

**Le Gouvernement
passe à l'action**

P 3

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Jeudi 2 février 2023 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5755 - 19^e année

ACQUISITION DE
DÉTECTEURS DE MONOXYDE
DE CARBONE

**L'avis d'appel
d'offres lancé
la semaine
prochaine**

P 4

**LE MAE MAROCAIN FAIT DU FORCING POUR
L'EXPULSION DE LA RASD DE L'UA**

La RASD déjoue les manigances de Bourrita

LIRE EN PAGE 2

**PAR LA VOIX DE SA REPRÉSENTANTE
DIPLOMATIQUE À ALGER**

Washington reconnaît à l'Algérie son statut de puissance

LIRE EN PAGE 16



Elizabeth Moore Aubin, ambassadrice
américaine à Alger

Ph : DR

CHAN-2022

**APRÈS SA BRILLANTE
QUALIFICATION EN FINALE**



**La sélection
algérienne
à une marche
du paradis**

P 7

**A L'APPROCHE DU MOIS
DE RAMADHAN**

**La lutte contre
la spéculation
s'intensifie**

P 3

LES COURSES EN DIRECT

**HIPPODROME - ÉMIR
ABDELKADER - ZEMMOURI,
CET APRÈS-MIDI À 15H30**

**Le vieux
Chalibou règle
le tir**

P 14

BOURITA FAIT DU FORCING POUR L'EXPULSION DE LA RASD DE L'UA

La RASD déjoue les manigances du Makhzen

La méthode privilégiée par le régime marocain consistant à corrompre pour acheter des appuis à sa politique d'occupation coloniale du Sahara occidental et à mentir sur les réalités de cette colonie, la dernière en Afrique, récolte échec sur échec.

Le dernier en date a été essuyé par la tentative du ministre des Affaires étrangères marocain, Nacer Bourita, d'inciter un groupe d'anciens fonctionnaires africains, à porter atteinte à la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et à son statut de membre à part entière de l'Union africaine. Un communiqué de presse du ministère sahraoui de l'information a réagi à cette manœuvre, en rappelant que le Maroc a siégé aux côtés de la RASD au sein de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) puis de l'Union africaine (UA) pendant une trentaine d'années. Rabat aurait, de toute évidence, souhaité, et a mené campagne dans ce sens, que ce soit l'entité sioniste qui occupe un siège dans l'UA, en dépit de la forte opposition des membres de l'UA à cette idée, et également de l'opinion publique africaine, dont la jeunesse africaine, qui revendique, en toute occasion, l'héritage de la lutte anticoloniale des peuples du continent et des leaders qui ont dirigé cette lutte. C'est ce qui constitue le soutien et le garant du Pacte constitutif de l'UA accepté par le Maroc qui a adhéré à l'UA sur cette base. Le communiqué du ministère sahraoui de l'information fait remarquer que le ministre marocain des Affaires étrangères a emprunté des arguments coloniaux dépassés pour user des mêmes expressions et du même vocabulaire tiré du répertoire colonial classique qui traduit la négation des principes fondamentaux du Droit international contemporain et du Droit humanitaire. Son but : légitimer l'occupation par le Maroc de



territoires d'un pays voisin, la République sahraouie. C'est une démarche vaine qui n'arrive à tromper personne. Le gouvernement sahraoui a réaffirmé que le projet expansionniste marocain au Sahara occidental n'a pas d'avenir et la communauté internationale ne le reconnaîtra jamais. Le régime marocain est en très mauvaise posture. Dans une semaine, le jeudi 9 février 2023, le Maroc sera à l'ordre du jour de la commission en charge de l'affaire d'espionnage Pegasus (logiciel d'espionnage mis au point par l'entreprise sioniste NSO Group) du Parlement européen, a révélé le quotidien belge *Le Soir*, citant une source européenne. Un panel d'experts sera invité à discuter du cas marocain lors de la prochaine réunion de la commission en charge de l'affaire Pegasus, fait savoir *Le Soir*. En outre, il y a le scandale impliquant le Makhzen dans l'affaire de corruption de parlementaires européens. Sur le terrain, les attaques de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) se poursuivent contre les forces d'occupation qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte, a indiqué lundi un communiqué du ministère sahraoui de la Défense, rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS). Les unités de l'APLS ont

mené de nouvelles attaques contre les retranchements des forces de l'occupant marocain dans les régions de Fedret Laghrab et Fedret el Ach dans le secteur de Haouza, leur infligeant d'importantes pertes humaines et matérielles, selon la même source. Dans le monde, la solidarité avec la lutte du peuple sahraoui tend à se renforcer. Les chefs des organisations sociales et syndicales de la Communauté d'Etats latino-américains et caraïbes (CELAC), réunies dans le cadre du 7e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la CELAC, ont approuvé, lors de leur première réunion à Buenos Aires, en Argentine, une résolution intitulée "Solidarité avec le Front Polisario et la République sahraouie" qui stipule que les peuples d'Amérique latine et des Caraïbes expriment leur solidarité avec la lutte juste du peuple sahraoui menée par le Front Polisario pour la souveraineté complète sur l'ensemble du territoire de la RASD, indique l'agence de presse sahraouie (SPS). De son côté, le Parti communiste kényan a exprimé son total appui et solidarité avec le peuple sahraoui et le Front Polisario dans leur "légitime lutte" contre l'occupant marocain pour l'autodétermination et l'indépendance.

M'hamed Rebah

L'ONU SUR LES MÉDICAMENTS DANS DES PAYS DU SAHEL

« 50% des produits sont de qualité inférieure à la norme »

Selon un rapport de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), près de 50% des médicaments dans des pays du Sahel sont de qualité inférieure à la norme ou falsifiés.

Ce rapport de l'ONUDC met l'accent sur cinq pays de cette région d'Afrique : « Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad, des pays pauvres confrontés en outre à des violences multiformes dont celles terroristes ». Les médicaments décriés sont soustraits de la chaîne d'approvisionnement à partir de l'Europe et dans une moindre mesure de la Chine et d'Inde. Ils passent souvent à travers les ports de mer de Guinée, du Ghana, du Bénin et du Nigeria avant d'être acheminés au Sahel. Même s'il n'y a pas de données fiables sur toutes les quantités objet de trafic suivant des formes et des voies variées dans les pays du Sahel, les études indiquent « un pourcentage de médicaments de qualité inférieure ou falsifiés sur le marché allant de 19 à 50% », selon le rapport de l'ONUDC. Au Sahel et dans les pays voisins, « la forte prévalence des maladies infectieuses comme le paludisme et les défis en termes de disponibilité et d'accès aux soins de santé créent un environnement dans lequel la demande en produits et services médicaux n'est pas pleinement satisfaite à travers des circuits formels », conclut le rapport.

L. Zeggane

ACCORD D'ALGER POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION AU MALI

Moussa Faki appelle à la poursuite du dialogue avec les mouvements signataires

Le président de la Commission de l'Union Africaine, Moussa Faki Mahamat, a appelé les autorités maliennes à poursuivre le dialogue avec les mouvements signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, et réaffirmé « le soutien de l'organisation continentale au succès de la transition » dans ce pays.

Moussa Faki Mahamat a effectué, mardi, sa troisième visite officielle au Mali depuis le début de la Transition dans le pays en août 2020. Il été reçu par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale malien, Abdoulaye Diop. Le responsable de l'UA et le ministre Diop ont évoqué les sujets d'intérêt commun axés sur le processus de transition, les progrès réalisés, la situation sécuritaire. S'y ajoute le processus de paix au Mali. À ce propos, le président Faki a

exhorté les autorités maliennes à « poursuivre le dialogue avec les groupes signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger ». Dans le même chapitre, le président Faki a été informé sur le retour progressif de l'administration et des services sociaux de base dans les zones affectées par le terrorisme, celui des réfugiés et des personnes déplacées internes dans leurs localités d'origine. Par ailleurs, il a été informé des réunions du Comité de suivi de l'Accord pour la paix et la réconciliation, de l'organisation de « la première édition de la Semaine nationale de la réconciliation (Senare) » du 15 au 21 septembre 2022. À propos du processus de Transition, le ministre Abdoulaye Diop a partagé avec son hôte, les informations détaillées sur les réalisations faites dans ce sens. Il s'agit notamment de l'adoption du

calendrier détaillé de la Transition pour une durée de 24 mois, l'adoption et la promulgation de la loi électorale en juin 2022, la création et l'opérationnalisation de l'Autorité indépendante de gestion des élections (Aige). Aussi, faut-il signaler, l'augmentation du nombre des membres du Conseil national de Transition (CNT), l'élaboration de l'avant-projet de Constitution, la création auprès du ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, d'une commission de suivi du chronogramme des réformes politiques et institutionnelles. Mais aussi, la mise en place d'un cadre de concertation entre les pouvoirs publics, les partis politiques et la société civile. Concernant la lutte contre le terrorisme, l'accent a été mis, entre autres, sur l'amélioration de la sécurité et l'adoption d'une posture offensive contre les groupes armés terroristes.

Le chef de la diplomatie malienne a surtout insisté sur la dynamique positive enclenchée par l'adoption du chronogramme de la Transition et les avancées notables réalisées dans sa mise en œuvre ainsi que les fortes recommandations issues des conclusions de la 3è réunion du Groupe de soutien à la Transition (GST-Mali), tenue le 6 septembre 2022, à Lomé. Sur ce point, il s'est réjoui de l'accompagnement de l'UA. Ce faisant, Abdoulaye Diop a sollicité la levée de la suspension du Mali auprès des pays membres du Comité de paix et de sécurité (CPS) de l'UA. Concernant l'humanitaire, le ministre malien a attiré l'attention de l'hôte sur la situation préoccupante dans plusieurs localités du pays. En réaction, le responsable de l'UA a annoncé l'arrivée prochaine au Mali de la commissaire chargée des questions humanitaires

pour procéder à « une évaluation des besoins ». Lors de son séjour, le président de la Commission de l'UA a également eu une réunion de travail avec le Comité local de suivi de la Transition mis en place par l'Institution continentale, en partenariat avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et des Nations unies.

Il a rendu hommage à ce comité « pour le travail remarquable qu'il a accompli » dans l'accompagnement de la Transition. « Nous sommes heureux de constater que des progrès réels ont été accomplis par la transition malienne », s'est réjoui le président de la Commission de l'UA, réaffirmant « le soutien de l'UA au succès de la transition et notre désir ardent de voir la solidarité africaine s'exprimer en faveur de ce pays ».

M.Seghilani

PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES CONTRE LA TRAITE D'ÊTRES HUMAINS

Le Gouvernement passe à l'action

Durant cette période hivernale des plus rudes, et à l'approche du mois sacré du Ramadhan, la prise en charge des sans-abris et l'accompagnement de ces catégories vulnérables est la responsabilité de tout un chacun.



Si en premier lieu, cette responsabilité relève du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, des associations actives dans le domaine et de toute la société civile, pour une meilleure intégration de ces personnes, il y a lieu de souligner qu'étant des proies faciles pour les réseaux mafieux et criminels, et autres trafiquants de drogue, ces personnes ont interpellé le secteur de la justice du pays. Notamment en ce qui concerne le phénomène de la traite des êtres humains, une situation revendiquée lundi dernier par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, devant la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN. En marge de cette assemblée, le MJ a présenté le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la traite des êtres humains. «L'élaboration de ce projet de loi a pour objectif la lutte contre ce phénomène étranger à notre société, au vu de ses répercussions néfastes notamment sur les femmes et les enfants», a précisé Tabi, précisant que ce «crime transfrontalier en appelle à la mise en place d'une législation spécifique», d'où l'importance de ce projet de loi qui tend à «permettre à notre pays de s'adapter aux engagements internationaux». Le projet de loi souligne que l'Etat est tenu d'assurer la protection des victimes de la traite des êtres humains et de renforcer la coopération institutionnelle et internationale en matière de prévention contre ce crime, outre l'implication des collectivités locales et des institutions publiques dans la prévention contre ce phénomène, à travers l'élaboration d'une stratégie nationale en y associant la société civile. Comme la majorité des victimes de la traite des êtres humains sont des femmes et des enfants vulnérables, le projet de loi prévoit une batterie de mesures pour les accompagner et les accueillir dans des établissements dédiés à cet effet.

Une protection durant laquelle, les officiers de la police judiciaire peuvent, sur décision judiciaire, accéder aux systèmes informatiques ou tout autre système électronique visant à contrôler les suspects. Il autorise, en outre, la perquisition à toute heure de la journée, tout comme il confère aux associations et aux instances actives en matière de protection des droits de l'Homme le droit de déposer une plainte auprès de la justice et de se constituer partie civile. Ledit projet prévoit pour ce phénomène des sanctions allant jusqu'à la perpétuité si la victime subit des actes de torture, une violence sexuelle ou une invalidité. Le projet de loi propose également des mesures qui facilitent le rapatriement des victimes algériennes, et des victimes étrangères vers leurs pays d'origine, en leur facilitant l'accès à la Justice, et en créant un fonds pour leur prise en charge. Par ailleurs, le nouveau texte crimi-

nalise la divulgation d'informations permettant d'identifier la victime, les témoins ou les dénonciateurs, de même que toutes les formes de menace et de représailles ciblant ces derniers ou les experts. Le projet renferme également des dispositions relatives à la coopération internationale, notamment dans le cadre des mesures judiciaires, l'extradition des criminels et la récupération des revenus criminels, en stipulant le respect du principe de «réciprocité», à l'exception des demandes de coopération judiciaire susceptibles de porter atteinte à la souveraineté nationale ou à l'ordre public.

ABDELGHANI MERABET : « UN PHÉNOMÈNE ÉTRANGER À NOTRE SOCIÉTÉ »

Le président du Comité national de lutte et de prévention contre la traite des personnes, Merabet Abdelghani, a révélé que le crime de traite des êtres humains se classe au troisième rang en termes de rendement financier après la contrebande d'armes et le trafic de drogue », ajoutant qu'il a « triplé au cours des 15 dernières années ». Lors de sa présentation du projet de prévention de la traite des êtres humains devant la commission spécialisée de l'Assemblée populaire nationale aujourd'hui, Merabet a

considéré le crime de traite des êtres humains comme « une violation grave », déclarant : « Ce crime est un comportement étranger à la société algérienne ». Le porte-parole a expliqué que les victimes de la traite des êtres humains « sont soumises à des mauvais traitements, au travail forcé, à l'exploitation sexuelle et à l'esclavage », soulignant que les statistiques enregistrées reflètent « un nombre effrayant de cas d'esclavage contemporain tels que la prostitution et l'exploitation sexuelle, ainsi que le travail des enfants et l'exploitation dans le phénomène de la mendicité ». Merabet a évoqué les détails du projet, qui a été approuvé par le Conseil des ministres et que le président Tebboune, ajoutant que « cette loi est venue criminaliser toutes les formes de traite des personnes, par l'assistance et la protection psychologique et juridique des victimes et la facilitation de leur intégration dans la société ». Il a poursuivi : « Nous avons élaboré une politique nationale pour faire face à ce crime et coordonner les efforts nationaux de lutte contre la traite des personnes. Nous visons à coordonner les efforts nationaux entre les agences gouvernementales et non gouvernementales, et à soutenir et promouvoir la formation dans

le domaine de la lutte contre ce phénomène ».

KAOUTHAR KRIKOU « TOUT POUR RÉINTÉGRER LES SANS-ABRIS DANS LEUR MILIEU FAMILIAL ET SOCIAL »

Comme souligné en début d'article, cette situation désolante des sans-abris est un phénomène que le ministère de la Solidarité, doit prendre en compte, en multipliant les visites d'inspection dans les centres d'hébergement, les foyers pour personnes âgées, les centres d'enfance et les cantines, pour s'enquérir des prestations fournies, et afin de s'assurer du suivi médical et psychiatrique, ainsi que de la qualité des soins et repas destinés aux centres pour les sans-abris. Ainsi, l'attachement au respect des mesures préventives au sein des centres relevant du secteur, à travers la mobilisation de tous les moyens matériels et humains afin d'assurer l'intégration sociale de cette catégorie, fait partie intégrante de l'urgence de l'heure du gouvernement. Il n'y a qu'à faire un déplacement au jardin à proximité de la poste du 1er novembre, à partir de 20H, pour voir la file d'attente de ces sans-abris, pour se procurer un bol de soupe chaude, que leur fournissent des associations de jeunes bénévoles, ainsi que les riverains. Même cas de figure au niveau des arcades de l'entrée à Bab El Oued, et aussi celles du boulevard Amirouche, à proximité de la station métro Ali Boumendjel, le Jardin Square Port Saïd, à Alger Centre. Des scènes qu'on retrouve à Constantine, Annaba, Oran et d'autres régions du pays, autant en période hivernale qu'en été. Une situation qui a interpellé dimanche la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouthar Krikou, lors d'une visite d'inspection à Diar Errahma de Birkhadem. La ministre a profité de ce passage pour affirmer que « le programme du secteur dans le domaine de la prise en charge des sans-abris visait à réintégrer cette catégorie dans son milieu familial et social », ajoutant que ce programme « comprenait plusieurs mesures et procédures ». Mme Krikou a souligné que « les services du ministère œuvrent à la concrétisation du pro-

gramme national à travers les directions de l'action sociale (DAS), en coordination avec les autorités locales, les secteurs concernés et la société civile ». Dans ce contexte, elle a rappelé les efforts du secteur, que ce soit au niveau des centres d'hébergement dans les établissements relevant du secteur, ou par l'accompagnement social à travers l'octroi d'aides et d'assistance, dans le but d'assurer « la prise en charge nécessaire » à ces catégories. La ministre a également rappelé que le secteur a lancé une plateforme numérique pour signaler les cas des sans-abris qui sont dans la rue afin de les prendre en charge. Ainsi, une cellule d'écoute a été installée au siège de l'Agence de Développement Social (ADS), comprenant des représentants des cellules de proximité, dont des psychologues, des sociologues et des médecins, afin de recevoir les signalements des cas enregistrés.

UN BEL ÉLAN DE SOLIDARITÉ... DEPUIS RELIZANE

Dans un communiqué publié mardi, la wilaya de Relizane indique que dans le cadre d'une démarche de solidarité au profit des sans-abris, notamment en cette période d'intense froid, des mesures ont été prises pour aménager les locaux du Croissant-Rouge algérien pour accueillir cette frange démunie de la société.

Le même communiqué souligne qu'en plus des locaux du croissant rouge, les maisons de jeunes des communes de Relizane, Zemmoura, Oued Rhiou et de Matmar, ont été aménagées non seulement pour accueillir des sans-abris, mais également des visiteurs qui se retrouvent coincés dehors en pleine nuit et les conducteurs, dont les véhicules, sont tombés en panne.

Une louable initiative au profit de ces Algériens qui errent dans les rues et dans les quartiers malfamés. Le constat est, en effet, des plus alarmants. Les pouvoirs publics devraient se pencher encore plus sur ce phénomène qui prend de l'ampleur. Une face cachée de notre Algérie, dont ses habitants n'ont jamais cautionné cet enfer que vivent des milliers de leurs concitoyens, au jour le jour.

Hamid Si Ahmed

À L'APPROCHE DU MOIS DE RAMADHAN

La lutte contre la spéculation s'intensifie

Depuis plusieurs mois, la politique gouvernementale du pays mène une lutte sans merci contre les spéculateurs et les barons de l'informel, en vue d'une meilleure réglementation du marché, d'une protection sans faille des droits économiques des consommateurs, et d'un contrôle strict des prix. La conjoncture économique impose des mesures exceptionnelles.

Une série de perquisitions et d'arrestations continuent d'être menée par les différents services d'ordre, ce qui dénote de la détermination de l'État à lutter contre ces réseaux criminels qui, non seulement s'adonnent à des activités illégales, mais portent atteinte à la sécurité du pays. Ainsi, et afin de garantir une meilleure offre en produits de large consommation et une stabilité des prix, à moins de deux mois du Ramadhan, le gouvernement algérien subit une immense pression pour résoudre les pénuries alimentaires du pays, et les raids sur les entrepôts et lieux de stockage se poursuivent. Par le passé, l'absence de sanctions avait encouragé l'intervention d'intermédiaires entre le grossiste et le détaillant et avait accentué le phénomène de la spéculation et la concurrence déloyale. Certes, suivre la traçabilité des produits et déterminer la marge bénéficiaire pour chaque intervenant dans le circuit de distribution, à travers un modèle de régulation du marché adéquat, relève des différentes administrations de contrôle compétentes, mais face à ces réseaux mafieux, eu égard à la masse monétaire déte-

nue par le secteur informel, seule la force de dissuasion peut mettre un terme à ces phénomènes.

Et les statistiques annoncées hier par Rachid Hedjal, directeur de la direction du Commerce et de la promotion des exportations (DCPE), reflètent bien l'urgence pour les autorités, d'intensifier leurs actions à cet égard. Selon Hedjal, les brigades de contrôle de la DCPE ont saisi, au total, 21,83 tonnes de denrées alimentaires de large consommation destinées à la spéculation illicite, dans la wilaya de Constantine, en 2022. Des quantités constituées de 11,75 tonnes d'huile de table, de 8,6 tonnes de semoule, 1,37 tonne de lait conditionné, et 0,17 tonne d'olives. D'une valeur financière estimée à 3,61 millions DA, ces quantités ont été saisies, dans le cadre des sorties sur le terrain effectuées par les brigades de contrôle des services du commerce en étroite collaboration avec ceux de la Sûreté de wilaya et de la Gendarmerie nationale. Le même responsable a fait savoir que dix interventions, ciblant diverses communes de la wilaya ont été réalisées afin de lutter contre ce phénomène illicite, donnant lieu à l'établissement de neuf (9) procès-verbaux. Plus loin dans le temps, on se rappelle qu'au cours des huit premiers mois de 2021, les services du ministère du Commerce avaient effectué 1 115. 11 interventions qui se sont soldées par la constatation de 84 348 infractions donnant lieu à plus de 80 000 procès-verbaux de poursuite judiciaire. Des interventions qui avaient permis de découvrir un

chiffre d'affaires dissimulé de 56,66 milliards de dinars au titre de la production et de la distribution de gros et un montant de 18,89 millions de dinars dans le cadre de l'application de prix non réglementaires. Dans le sillage des poursuites judiciaires, deux personnes poursuivies dans des affaires de fraude et de spéculation illicite sur les dérivés de céréales et leurs prix, accusés également de non déclaration des travailleurs à la sécurité sociale, ainsi que de non facturation, ont été mis sous mandat de dépôt à Bouira et leur procès a été reporté au 7 février en cours. Les deux individus, âgés respectivement de 36 ans et de 27 ans, ont été présentés devant le tribunal de Bouira sous les procédures de comparution immédiate et leur procès a été reporté au 7 février en cours, ont encore précisé les services judiciaires à l'APS. Il est utile de souligner dans cet ordre, que la loi 15-21 du 28 décembre 2021 relative à la lutte contre la spéculation illicite prévoit l'application de peines sévères contre les personnes impliquées dans ces crimes, pouvant aller jusqu'à 30 ans de prison et la réclusion à perpétuité si le forfait est commis dans le cadre d'un groupe organisé.

Autant d'opérations qui interviennent dans le cadre d'une campagne nationale supervisée par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, destinée à la lutte contre le monopole et la spéculation sur les denrées alimentaires, notamment les produits de large consommation.

H. S. A.

ACQUISITION PAR SONELGAZ DE DÉTECTEURS DE MONOXYDE DE CARBONE

L'avis d'appel d'offre lancé la semaine prochaine

Le porte-parole de Sonelgaz, Khalil Hodna, a indiqué, hier, qu'au lendemain de la décision des pouvoirs publics, prise lors d'un Conseil des ministres, pour doter tous les foyers algériens de détecteurs de monoxyde de carbone (CO), le Pdg de la société a présidé une réunion pour examiner les voies et moyens permettant la mise en œuvre de deux décisions à savoir, la généralisation de ces dispositifs pour couvrir tous les foyers et la réalisation de laboratoires de vérification, de conformité et de performance.



S'agissant des détecteurs de (CO), l'invité de la chaîne Echorouk news a affirmé qu'ils seront installés dans chaque foyer pour lutter contre le tueur silencieux qui endeuille les familles algériennes notamment en ces périodes glaciales, le représentant de la Sonalgaz a fait savoir que ces dispositifs sont disponibles localement mais en quantités insuffisantes pour couvrir tout le territoire national. Il a affirmé dans ce sens que l'entreprise nationale dispose d'une filiale de fabrication de compteurs et qu'une étude pour la fabrication de ces détecteurs est lancée en collaboration avec l'université algérienne, mais sa fabrication est du seul ressort de la société.

C'EST GRATUIT ET C'EST POUR TOUS LES FOYERS

Dans sa lancée, Hodna a souligné que pour pouvoir doter chaque habitation de ce dispositif salubre, l'Algérie a tracé un objectif de 22 millions de détecteurs à l'horizon 2024. Pour l'année en cours il est question d'au moins un quart de ces dispositifs, soit 2,5 millions de détecteurs CO pour parer à l'urgence du moment qui consiste en la préservation des vies humaines. Or, ajoute la même source, les quantités fabriquées dans le pays sont loin de répondre à ce besoin de plus de 20 millions d'unités d'où le lancement de la semaine prochaine d'un avis d'appel d'offres national et international pour l'acquisition de la quantité nécessaire d'appareils de détection du CO, le cahier des charges est fin prêt.

Il a tenu à préciser, dans ce sens, que c'est la Sonelgaz qui va prendre en charge l'installation de ces dispositifs et que cette opération touchera tous les foyers au niveau national car il y a des normes propres à ces dispositifs à prendre en compte telle que la durée de vie (trois ans selon le choix de la Sonalgaz), ou la sensibilité pour pouvoir fonctionner convenablement.

L'intervenant a rappelé qu'une décision ministérielle de 2020 avait mentionné l'obligation des services commerciaux de doter tous les appareils de chauffage d'un détecteur-ce dernier doit accompagner obligatoirement l'équipement acheté.

DES LABORATOIRES DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ

Concernant les laboratoires de vérification et de conformité, l'hôte de la chaîne privée, a révélé qu'actuellement le pays dispose de trois laboratoires implantés à Alger, Oran, et Sétif, d'autres seront logés à Béchar, Ouargla et Annaba avant de procéder à leur généralisation à travers les quatre coins du pays, précisant que la Sonelgaz a les prérogatives de contrôle via des mécanismes de conformité.

Il a fait savoir dans ce sillage que l'entreprise allait créer de nouveaux mécanismes

ou services pour le contrôle des équipements de chauffage, rappelant au passage que dans les années 70 c'était la Sonelgaz qui était chargée de l'installation de ces appareils.

À rappeler qu'une enquête menée en 2015 par les services de contrôle du ministère du Commerce sur les appareils de chauffage à gaz, avait révélé que la quasi-totalité des appareils contrôlés, importés ou fabriqués localement étaient non conformes aux normes exigées.

L'autre mission attribuée à la Sonelgaz consiste en la réalisation de bornes de recharges électriques pour voitures électriques en perspective notamment après l'ouverture du marché algérien à l'importation de véhicule et plus de ceux qui seront fabriqués localement surtout avec les facilités accordées pour les acheteurs de ce type de véhicules qui fonctionnent avec de l'énergie propre.

DES BORNES DE RECHARGE POUR VOITURES ÉLECTRIQUES

À ce sujet, Hodna a souligné que la stratégie de la Sonelgaz concernant ce volet c'est le placement de 1000 bornes de recharges électriques en 2024 pour pouvoir alimenter ces véhicules en électricité. Mais qu'en est-il de l'année en cours ? Le responsable de Sonelgaz a fait savoir qu'entre 100 à 300 bornes de recharge seront placées sur l'Autoroute Est/Ouest dans un projet pilote avant de généraliser l'opération sur tout le territoire national, annonçant le lancement d'un avis d'appel d'offres national et international pour la réalisation de ce projet dont l'étude a été déjà entamée pour toucher toute l'Algérie.

EXPORTATION DE L'EXCÉDENT DE L'ÉLECTRICITÉ

Hodna a rappelé que sur une capacité de plus de 25000 mégawatt, dont dispose l'Algérie, seule 16000 mégawatt sont utilisés et que chaque wilaya connaît un excédant qui se situe entre 40 à 80%, précisant que l'électricité une fois produite n'est pas stockable d'où la nécessité de son exportation.

Dans ce cadre, il a affirmé que l'Algérie exporte déjà son excédent de l'électricité vers la Tunisie à raison de 500 mégawatt et que l'entreprise examine à présent l'exportation de cette énergie vers l'Europe à travers l'Italie avec un canal sous terrain de quelques 370 km.

« Une autre étude en cours d'élaboration pour approvisionner la Lybie en électricité comme nous visons aussi le marché africain et Cuba », a-t-il relevé, ajoutant que l'Algérie via la Sonelgaz exporte également des turbines vers le Moyen-Orient et des puces turbines à destination de la Hollande.

Concernant le raccordement en électricité des zones industrielles, l'intervenant a indiqué que sur les 50 ZI existantes en Algérie la Sonelgaz a pris en charge 36 d'entre elles en raccordement en électricité avec un montant qui s'élève à 38 milliards de DA avec un échéancier de paiement de 36 mois, alors que six autres ont été portées par le ministère de l'Industrie.

Il a fait savoir, par ailleurs, que l'Algérie possède 22 stations électriques solaires dont une éolienne et que la Sonelgaz travaille encore sur les énergies renouvelables.

Brahim Oubellil

SAMIA MOUALFI SUR LE BILAN DE L'EXERCICE 2022

« Nous devons remédier aux lacunes pour 2023 »

La ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Samia Moualfi a présidé, mardi à Alger, les travaux d'une journée d'orientation autour du budget du secteur pour l'exercice 2023, dans le cadre de la loi organique relative aux Lois de finances.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, la nouvelle mouture du budget a été débattue et présentée, en déterminant la future vision budgétaire du secteur, dans le cadre de la réforme structurelle du budget de l'État, à travers la présentation des dotations affectées au secteur et contenues dans la Loi de finances 2023. Les principales nouveautés contenues dans cette réforme en termes de définition des nouveaux concepts du budget des programmes et des responsabilités qui incombent aux cadres lors de l'exécution du budget, ont été abordées, selon le communiqué du ministère. Dans son intervention, Mme Moualfi a affirmé qu'à l'issue de l'évaluation préliminaire du bilan de l'exercice 2022, nous devons remédier à un ensemble de lacunes et de points qui ne sont pas tolérés au cours de l'année 2023. Le communiqué a indiqué que la ministre a réitéré sa volonté d'assurer l'adhésion totale de tous les fonctionnaires à la réussite de cette démarche, en œuvrant à accroître la cadence de réalisation des projets inscrits au titre du secteur. L'accent a également été mis sur la nécessité de la coordination et de la coopération totale et efficace entre tous les cadres centraux du secteur, les directeurs exécutifs des 58 wilayas, les inspecteurs centraux et régionaux et les directeurs des établissements sous tutelle.

M. Seghilani

IL APPROVISIONNERA EN MÉDICAMENTS L'EST ET LE SUD-EST Un dépôt de 12 millions d'unités ouvert à Batna

Un dépôt de distribution et d'approvisionnement de médicaments d'une capacité de 12 millions d'unités, dans les régions de l'Est et du Sud-Est du pays, rattaché au groupe pharmaceutique public Sidal, a été inauguré à Batna, par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun.

Le dépôt qui a été ouvert, mardi dernier, à la zone industrielle de Batna, a été réalisé dans le respect des normes internationales et est doté de capacités supérieures aux besoins de la région en médicaments, selon les explications données lors de l'inauguration. Le ministre de l'Industrie pharmaceutique a indiqué que « cette nouvelle structure est importante, car elle prend en charge l'approvisionnement en médicaments des wilayas de l'Est et du Sud-Est du pays ».

Aoun s'est rendu ensuite dans la zone industrielle d'Ain Yagout, au Nord de Batna, où il a visité le projet d'usine de médicaments anti-cancer, en cours de réalisation dans le cadre de l'investissement privé, et ce en partenariat avec un opérateur étranger, devant entrer en phase de production en 2024. Le ministre a instruit les responsables sur place, pour permettre à ce projet, de produire dès mai ou juin 2023, un médicament au moins, compte tenu des facilités accordées, de l'attribution rapide des autorisations nécessaires et compte tenu des besoins des malades.

Le ministre a indiqué que l'industrie pharmaceutique algérienne vient d'être renforcée par l'ouverture de 8 unités spécialisées dans le médicament anti-cancer, certaines sont entrées en phase de production à la fin de l'année 2022, d'autres vont démarrer au cours de cette année, et il est attendu de couvrir les besoins dans ce domaine, à hauteur de 30 à 35 %. Il a rappelé que « l'importation de ce type de médicaments coûte à l'État 600 millions d'euros par an ». Le ministre a évoqué également les facilités accordées aux investisseurs, la célérité avec laquelle leurs dossiers sont traités par le ministère, ne dépassant pas le délai d'une semaine pour l'inscription d'une catégorie de médicament, en faisant état de la régularisation de 583 dossiers déposés depuis 2017.

Aoun a aussi insisté sur les orientations données par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune concernant les facilitations à accorder aux investisseurs, soulignant que « la mission du ministère est de valoriser l'industrie nationale et d'apporter toutes les aides nécessaires aux investisseurs ». Le ministre de l'Industrie pharmaceutique a également visité un projet d'unité de fabrication des lecteurs de glycémie, en cours de réalisation dans la zone d'activité d'Ain Yagout, en partenariat avec un opérateur étranger, dont l'entrée en production est attendue dans deux mois pour produire 50 millions d'unités par an. Le ministre a mis l'accent sur place sur « le volet formation auprès des partenaires étrangers dont l'expérience bénéficiera aux compétences locales sur le terrain ». Enfin, il a estimé que « les horizons de ce secteur dans la wilaya de Batna est prometteur, se félicitant de l'aide apportée par les autorités locales aux investisseurs » a-t-il conclu.

L. Zeggane

ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'Algérie basculera doucement mais sûrement

Le commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREF), Nouredine Yassa a déclaré que l'Algérie se dirige vers l'intensification de la fabrication de panneaux solaires et d'autres énergies renouvelables et qu'elle est sur le point d'investir massivement dans ce domaine, évoquant des efforts et des projets visant à intensifier l'exploitation de l'énergie solaire, de l'hydrogène vert et du gaz méthane.



PH: DR

Intervenant hier sur les ondes de la Radio nationale chaîne 1, Professeur Yassa a souligné que « la période à venir verra une grande activité en Algérie pour installer des panneaux solaires, d'une manière qui s'étend pour inclure les niveaux de numérisation et d'innovation », ajoutant que « l'Algérie se dirige à intensifier la fabrication de panneaux solaires et d'autres énergies renouvelables à l'instar des transformateurs et des batteries ». L'invité a déclaré également qu'« il existe des mécanismes pour augmenter la production, diversifier les sources d'énergie et rationaliser la consommation afin de fournir des volumes de gaz naturel à l'exportation à partir de cette année », soulignant « la possibilité de créer des petites et moyennes entreprises, surtout après la décision sans précédent qui comprenait la stimulation chercheurs à s'intégrer dans le dynamisme économique, citant le modèle de la Chine, qui est devenu un pays innovant et le plus grand exportateur de panneaux solaires, ce à quoi aspire l'Algérie ». Le Commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique dira par la suite que « nous

avons réalisé, avec les groupes locaux, des projets modèles en termes de consommation d'énergie intelligente ».

Quant à la production énergétique, dont la capacité du pays jusqu'à présent est de 440 mégawatts d'énergies renouvelables, Yassa s'est concentré sur l'accélération de ce rythme et la conversion de l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables en gaz hydrogène vert, basé sur des accords avec des clients italiens et allemands ». Il a indiqué dans le même ordre d'idée qu'« une équipe travaille actuellement à l'adaptation d'un texte légal dans le domaine de la production et du transport de l'énergie, conjointement avec un travail sur la formation des cadres dans le domaine de l'hydrogène vert et ses dérivés, en plus des pilotes projets d'une capacité de production de cinquante mégawatts ». Aussi il a salué la volonté politique du président de la République Abdelmadjid Tebboune, pour la production de 15 000 mégawatts d'énergies renouvelables à l'horizon 2030, et il a évoqué des formules de financement impliquant des concessionnaires privés et étrangers pour atteindre l'objectif. Par ailleurs,

l'hôte de la chaîne 1 a évoqué le plan de valorisation des déchets en vue de la production de gaz biométhane, mais cela reste conditionné à l'élaboration d'un texte législatif. Par contre, l'intervenant a souligné que « les universités algériennes forment un grand nombre de chercheurs en énergies renouvelables chaque année, et l'intérêt du ministère de l'Énergie à définir un référentiel législatif garantissant l'investissement des excédents électriques et activant la voie de la transition énergétique ». Yassa a précisé à ce sujet que « l'Algérie possède le plus ancien centre d'énergies renouvelables d'Afrique du Nord, à un moment où elle vise à diversifier les sources d'énergie et l'intensification des investissements hors hydrocarbures ». Pour rappel, l'Algérie a été classée parmi les pays qui produisent le plus de publications scientifiques liées au développement des énergies renouvelables, grâce aux recherches spécialisées produites par le Centre pour le développement des énergies renouvelables, selon une récente étude menée à l'Université chinoise de Tianjin.

Sarah O.

S. O.

POMME DE TERRE

Plus de 50 000 tonnes déstockées pour le mois de Ramadhan

La direction locale des services agricoles (DSA), d'Ain Defla a indiqué que plus de 50.000 tonnes de pomme de terre seront déstockées dans la wilaya durant le mois de mars prochain en vue d'assurer la disponibilité du produit pendant le mois de Ramadhan. Dans le but d'assurer la disponibilité du tubercule sur le marché en quantité suffisante et à un prix abordable, notamment pour le mois de Ramadhan, « plus de 50.000 tonnes de pomme de terre, de saison et d'arrière-saison, seront déstockées durant le mois de mars prochain au niveau de la wilaya d'Ain Defla », a indiqué, le DSA, Djamel Benchama.

Cette quantité à déstocker représente 7.200 tonnes de pomme de terre de saison se trouvant dans les chambres froides au niveau de la wilaya, a-t-il détaillé. À cela, s'ajoute près de 32.000 tonnes de pomme de terre d'arrière-saison (2021/2022) stockées dans le cadre du système de régulation des produits agricoles de large consommation (SYRPALAC), a ajouté le responsable, indiquant, en outre, qu'une opération de déstockage de 1.000 tonnes de ce tubercule de saison est en cours. Benchama a fait savoir qu'en plus de ces quantités, ses services misent également sur une quantité de près 20.000 tonnes de pomme de terre d'arrière-saison, dont la récolte se poursuit à travers les 1.400 hectares restant de la superficie globale de 5.000 ha consacrée à la culture du légume d'arrière-saison à travers la wilaya, et qui sera stockée pour être mise sur le marché en mars prochain. Sur un autre volet, le responsable a fait savoir que la wilaya d'Ain Defla disposait d'un stock de 3.000 tonnes d'oignons et que l'opération de déstockage est toujours en cours « pour alimenter le marché et essentiellement faire baisser le prix du produit ». Par ailleurs, le DSA a tenu à rassurer quant à la « disponibilité » des produits agricoles de large consommation sur le marché à des « prix abordables », à l'instar de la pomme de terre qui est cédée entre 40 et 54 DA le kilo, et des œufs dont la capacité de production de la wilaya dépasse le un million d'unités par jour.

ZONES HUMIDES DU PAYS

La DGF met le cap sur la revitalisation des espaces

L'Algérie célèbre, aujourd'hui, la Journée mondiale des zones humides (JMZH), par la tenue de plusieurs activités et manifestations à travers le territoire national. À cette occasion, la Direction générale des forêts (DGF) a indiqué, hier, dans un communiqué, que le thème retenu cette année est : « la protection des zones humides », par notamment, d'accorder la priorité à la restauration de ses zones à travers le pays.

Selon la même source, ces activités porteront notamment sur la sensibilisation quant à l'importance de la préservation des zones humides, l'organisation de conférences, tables rondes, expositions et émissions radiophoniques sur la thématique, de sorties au niveau de zones humides, d'initiations sur l'observation des oiseaux d'eau et les méthodes de comptage». Le thème retenu cette année par le secrétariat de la Convention de Ramsar sur la protection des zones humides, souligne l'urgence d'accorder la priorité à la restauration de ces zones, en incitant les acteurs de la société à agir par des actions visant à les

revitaliser et restaurer et à enrayer leur disparition, selon la DGF. Il s'agira aussi à cette occasion de la distribution d'affiches, de prospectus, de dépliants et de CD en rapport avec la thématique et l'organisation de concours de dessins pour les écoliers et de photos pour les amateurs d'oiseaux d'eau. Les efforts du secteur dans le domaine de la conservation des zones humides à travers les conservations des forêts, parcs nationaux, centres cynégétiques et réserves de chasse sur l'ensemble des wilayas du pays avec les différents partenaires locaux ainsi que le mouvement associatif, seront mis en exergue lors de cette Journée qui sera célébrée sous le thème : "Il est temps de restaurer les zones humides". La célébration officielle de cette Journée, sera organisée par la DGF sous le patronage du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, au niveau du "lac de Réghaia" à Alger. Cette journée sera également célébrée par les conservations des forêts, parcs nationaux et centres cynégétiques. Considérées comme écosystèmes clés et des milieux de vie incontes-

tables, les zones humides participent à la régulation du débit des cours d'eau par l'atténuation des crues et la prévention des inondations. Leur capacité de stocker et de restituer progressivement de grandes quantités d'eau, permet de maintenir l'alimentation des nappes d'eau

souterraines et superficielles, est-il souligné dans le communiqué. Près de 90% des zones humides de la planète ont disparu durant les trois derniers siècles, selon des études. « L'Algérie a rejoint la convention de Ramsar en 1982 », rappelle le communiqué ajoutant que « la

DGF a été désignée comme point focal national de cette convention ». Sur les 1571 sites inscrits sur la liste de Ramsar dans le monde, 423 sont situés en Afrique dont 50 en Algérie qui est classée en tête de liste sur le continent.

L. Zeggane

LANCEMENT DES PORTES OUVERTES SUR LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES ET ÉLECTROMÉNAGERS À BORDJ BOU ARRÉRIDJ

Relancer le dynamisme de l'investissement

Plusieurs produits algériens made in Algeria font l'objet d'expositions d'envergure depuis plusieurs mois. C'est le cas d'une exposition à la résidence officielle de la wilaya de Bordj Bou Arréridj. Un événement supervisé par les ministres du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et de l'industrie, Ahmed Zeghdar, qui s'étalera jusqu'au 4 février prochain. Sous le slogan « qualité, garantie, perspectives et défis », cette manifestation verra la participation de 10 opérateurs versés dans l'industrie et le montage des équipements électroniques et électroménagers. Une gamme variée d'articles électroménagers et électroniques, des téléphones portables et des tablettes, entre autres, seront exposés, en marge de cette exposition. Des portes ouvertes qui auront pour objectif de consolider les investissements réalisés dans le domaine des industries électroniques dans la wilaya de Bordj

Bou Arréridj et contribuer également à relancer le dynamisme de l'investissement dans ce domaine et mettre en avant les capacités dont dispose la wilaya en la matière. La manifestation a pour but également d'ouvrir le débat pour expliquer le système législatif représenté dans la nouvelle loi sur l'investissement et son accompagnement aux investissements dans le cadre de la nouvelle vision économique. Elle permet également de répondre aux préoccupations des investisseurs à travers les interventions qui auront lieu par les ministres, des cadres supérieurs et les opérateurs économiques qui participent à cette manifestation. Outre les objectifs cités, ce salon vise également à promouvoir et soutenir les produits algériens exportables et encourager la production nationale à pénétrer les marchés étrangers, étant donné que ce secteur est en plein essor et représente d'énormes opportunités en matière d'exportations.

H. S. A.

CHAN 2022

L'Algérino, Zaho, Mouh Milano ... pour animer la clôture

Rejoignant pour la première fois une finale du championnat d'Afrique des nations (Chan 2022), la sélection nationale des A' s'offre une opportunité de soulever le trophée à domicile, face aux Sénégalais, samedi prochain. Cet événement sportif africain verra sa clôture au stade de Baraki qui porte le nom de la grande figure africaine de la lutte contre l'apartheid, Nelson Mandela.

La traditionnelle cérémonie de clôture qui se déroulera avant le coup d'envoi de la finale, on assistera à une animation menée par deux chanteurs algériens et un autre africain. Il est question de Mouh Milano qui interprétera son fameux tube « Machafouhach », un artiste très adulé par les Algériens. Il s'agit également de la chanteuse du RnB Zehira Darabid, dite Zaho, et le rappeur franco-algérien Samir Djoghlah alias l'Algérino, ainsi que Chukwuka Ekweani, mieux connu sous son nom de scène CKay. De plus, le public sera aussi servi par un spectacle haut de gamme fait de feux d'artifices, d'effets pyrotechniques et des jeux de lumières. De ce fait, la fin de la messe footballistique africaine tenue sur le territoire national s'an-



PH: DR

nonce grandiose car à peine quelques heures après la fin du match Algérie Niger, et la qualification des joueurs de Madjid Bougherra en finale contre le Sénégal, des supporters ont pris d'assaut des cybercafés pour se dégoter une place de stade. La finale sera toutefois une autre paire de manches. Bougherra et ses joueurs en sont conscients, eux qui n'ont désormais qu'un seul but c'est de soulever le trophée africain samedi, dans un "remake" de la finale de la Coupe d'Afrique des nations de 2019 qui avait vu la sélection algérienne A l'emporter contre son homologue du Sénégal (1-0) au Cairo Stadium. Le championnat existant depuis 2009, pour sa 7e Edition a donné une bouffée d'air au football algérien et à l'Algérie, avec une organisation dans des grands stades avec un public très divers qui prend du plaisir, considéré comme un nouveau pas, les tribunes pleines avec une ambiance très familiale qui met les femmes et les enfants à l'aise et en sécuri-

té pour profiter pleinement de la compétition, au programme de la clôture du Chan 2022, une diversité culturelle comme celle qu'on a vu tout au long de la compétition qui a été une occasion d'étaler toute la richesse culturelle et linguistique africaine, avec la présence de 17 équipes, représentant 17 modes de vie bien différents, symboles de cette richesse de l'Afrique. La culture de chaque pays participant a été mise en avant par l'art, la langue, la musique et la mode. Pour rappel le Maroc est double tenant en titre du trophée tandis que la Tunisie a remporté l'édition de 2011. Les Verts, eux, n'avaient pas fait mieux qu'une quatrième place en 2011.

L'ALGÉRIE DONNE RENDEZ-VOUS POUR LA CAN DES U17 EN AVRIL

Après des Jeux méditerranéens à Oran réussis et un Chan qui touche à sa fin, l'Algérie accueillera également la CAN 2023 des moins de 17 ans

du 29 avril au 19 mai prochains. Place aux moins jeunes chez la candidate de la CAN 2025, à trois mois de cet événement, la Confédération africaine de football (CAF) effectuait le tirage au sort de la compétition dans ses locaux au Caire. L'hôte algérien hérite d'un groupe A à sa portée avec comme principal concurrent le Sénégal, performant chez les jeunes ces dernières années.

Le Congo, absent des trois dernières éditions, et la Somalie, qui va découvrir la compétition, complètent la poule et tenteront de créer la surprise. Le groupe A se déroulera à Alger, le B à Constantine et la poule C aura pour cadre Annaba. Les deux premiers de chaque groupe et les deux meilleurs 3e toutes poules confondues accéderont aux quarts de finale. Les quatre demi-finalistes valideront leur billet pour la Coupe du monde U17, programmée du 10 novembre au 2 décembre 2023 au Pérou.

M. Seghilani

TRANSFERT ILLICITE DE DEVICES À L'ÉTRANGER

La PAF déjoue une tentative à l'aéroport d'Alger

La police des frontières (PAF) de l'aéroport international Houari Boumediène d'Alger, a procédé, lors de deux opérations distinctes, à l'arrestation de deux passagers, l'un à destination de Barcelone (Espagne) et l'autre d'Istanbul (Turquie), et à la saisie de 85 000 euros, a indiqué un communiqué des services de la Sûreté nationale. La même source a souligné que, «55 000 euros ont été saisis sur le passager à destination de Barcelone, et 30 000 euros sur le deuxième passager à destination d'Istanbul», ajoutant que «les deux suspects ont été présentés devant les juridictions compétentes, pour violation des règles de transfert des capitaux depuis et vers l'étranger», conclut le communiqué.

L. Zeggane

AIR ALGÉRIE

Reprise de la ligne Alger-Pékin à partir du 19 février

La compagnie publique de transport aérien Air Algérie a annoncé, hier, la reprise des liaisons régulières entre Alger et Pékin (Chine) à partir du jeudi 19 février en cours.

Air Algérie assurera « deux vols réguliers hebdomadaires de et vers Pékin tous les jeudis et dimanches, à partir du jeudi 19 février 2023 », a indiqué le responsable de communication de la compagnie, Amine Andaloussi. À l'occasion de cette reprise, Air Algérie a lancé une offre promotionnelle pour des achats de billets avant le 28 février concernant des voyages prévus jusqu'au 28 octobre de l'année en cours, a précisé la compagnie aérienne. Pour rappel, les dessertes régulières entre Alger et Pékin avaient été suspendues en mars 2020, conformément aux dispositions prises pour lutter contre la propagation du virus Covid-19.

M. S.

SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES

22 éléments arrêtés par l'ANP en une semaine

Vingt-deux éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans des opérations distinctes à travers le territoire national, durant la semaine dernière, selon un bilan opérationnel publié mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté 22 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, tandis qu'un 01 fusil-mitrailleur FMPK, un (01) fusil de précision Dragunov, (02) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, un (01) fusil semi-automatique de type Simonov, un 01 pistolet mitrailleur Mat-49 et une quantité de munitions ont été saisis lors de différentes opérations de qualité", précise ce bilan pour la période du 25 au 31 janvier 2023.

Selon la même source, "des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité

lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 81 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction des quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à 05 quintaux et 95,5 kilogrammes de kif traité".

Ces opérations exécutées dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, ont permis également la saisie de "05 kilogrammes de cocaïne et 187966 comprimés psychotropes".

À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont intercepté "147 individus et saisi 52 véhicules, 351 groupes électrogènes, 134 marteaux piqueurs, 02 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", tandis que "07 autres individus ont été arrêtés et d'immenses quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 105,10 tonnes, ainsi que 113,55 quintaux de tabacs et 51528 uni-

tés de diverses boissons ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national", ajoute le bilan. Par ailleurs, "les Garde-frontières ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 10672 litres à Souk Ahras, El-Tarf, Tébessa et Tamanrasset, alors que 179 immigrants clandestins, de

différentes nationalités, ont été arrêtés à travers le territoire national". Ces opérations, exécutées par des unités et des détachements de l'ANP, ont abouti à "des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", souligne la même source.

R. N.

ANP

Le terroriste Abderrahmane Slimane arrêté à Tamanrasset

Un terroriste, ayant activé au Sahel, a été arrêté, ce mardi, à Tamanrasset, par les services de sécurité de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué, hier, le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué. « Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, les services de sécurité de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 31 janvier 2023 à Tamanrasset en sixième Région militaire, le terroriste Abderrahmane Slimane, qui avait rallié les groupes terroristes activant dans la région du Sahel en 2012», précise la même source, ajoutant que « Ces résultats de qualité réitérent la détermination des unités de l'Armée nationale populaire déployées sur l'ensemble du territoire national pour la défense du pays et la protection des citoyens en mettant en échec toute tentative d'atteinte à la sécurité du pays».

L. Z.

S
T
R
O
P
S

APRÈS SA BRILLANTE QUALIFICATION EN FINALE DU CHAN

La sélection algérienne à une marche du paradis

La sélection algérienne A' s'est révoltée à sa manière contre le Niger, mardi passé à Oran, en étrillant cet adversaire pour décrocher d'une très forte belle manière son billet pour la finale du CHAN.

Et comme avoué par l'entraîneur national, Madjid Bougherra lui-même, cet adversaire a été très appréhendé par les Verts, surtout après avoir réalisé deux exploits lors de ses deux sorties d'avant contre deux favoris au sacre, à savoir le Cameroun, dans la phase des poules, et le Ghana, en quarts de finale.

Mais c'était sans compter sur la détermination des protégés de Bougherra, qui montent en puissance de match en match depuis le début de l'épreuve continentale. Et si, avant cette partie ils étaient critiqués pour leur manque de réalisme devant en se contentant de victoires avec scores étriqués (1-0 dans chacun de leur quatre premiers matchs), ils ont retrouvé leur efficacité au bon moment, comme a tenu, du reste, à le souligner le milieu offensif Tahar.

En explosant le Niger qui, de surcroît, n'avait encaissé aucun but avant d'affronter l'Algérie, les camarades du capitaine Abdellaoui s'offrent un capital de confiance non négligeable avant la finale de samedi prochain.

L'entraîneur Bougherra, qui était très content de cette efficacité retrouvée, espère d'ailleurs que ce festival de buts



PH: DR

réussi contre le Niger sera synonyme de déclin pour ses poulains avant la grande finale.

Mais comme les matchs ne se ressemblent jamais, le patron technique des Verts insiste sur la conservation de la concentration actuelle, car rien n'est encore fait. À ses yeux, l'objectif principal n'a pas été encore atteint, même s'il est persuadé, d'ores et déjà, que le public algérien sera fier de son équipe "quel que soit l'issue de la finale", pour reprendre ses propos.

Mais au regard de la copie rendue dans cette demi-finale, on peut avancer sans risque de se tromper que les Verts méritent amplement le sacre continental.

Ils ont réalisé pour la circonstance une copie, on ne peut idéale, et ce, pour leur meilleur match depuis le début du CHAN.

Il y avait, de l'avis des spécialistes, de l'amélioration à tous les niveaux, au moment où la défense a gardé la même solidité qui la marque depuis le début de la messe footballistique continentale, enchaînant un cinquième clean-sheet. Tout cela, a coïncidé avec un réveil ravageant de l'attaque, profitant au buteur des Verts, Aymen Mahious pour augmenter son capital-buts en le portant à cinq réalisations, se mettant ainsi en pole position pour décrocher le titre de meilleur buteur de la compétition.

Hakim S.

MADJID BOUGHERRA :

«Je n'ai pas l'ambition de succéder à Belmadi»

En parvenant à qualifier la sélection A' en finale du CHAN, l'entraîneur Madjid Bougherra est en train d'étoffer son palmarès de sa nouvelle carrière de coach, après avoir réussi, il y a un peu plus d'une année, à décrocher le trophée de la Coupe arabe.

Du coup, ils sont nombreux à voir Bougherra bien parti pour succéder à Djamel Belmadi aux commandes techniques de la sélection A. Mais l'intéressé, lui, reste humble et modeste et surtout reconnaissant envers celui qui l'avait lancé dans ce métier.

«Le fait d'avoir gagné la Coupe arabe et me qualifier en finale du CHAN ne veut nullement dire que je mérite d'entraîner la sélection A. J'écarte toute cette éventualité, du moins pour les quatre ou cinq prochaines années, d'autant plus que cette sélection a un entraîneur compétent en poste. C'est grâce à Dieu et à Belmadi, ainsi que les présidents qui se sont succédés dernièrement à la tête de la FAF, que je suis là», a déclaré Bougherra en conférence de presse d'après match contre le



Niger. " Je n'oublie jamais ce qu'a fait Belmadi pour moi. Il est tout simplement mon mentor. C'est lui qui m'a fait aimer ce métier et c'est lui qui m'a énormément aidé après une expérience ratée dans un club aux Emirats arabes unis. Belmadi a encore du travail à faire avec l'équipe nationale et procurer d'autres joies à notre public en qualifiant notam-

ment les Verts au prochain Mondial", a-t-il poursuivi.

À présent que les Verts sont parvenus à décrocher une première finale du CHAN, et ce, pour leur deuxième participation dans cette épreuve, l'objectif sera bien sûr de soulever le trophée samedi au stade Nelson-Mandela à Baraki.

Le patron technique des

Fennecs reste néanmoins prudent, car il sait très bien qu'en football aucun match n'est gagné d'avance. Ce qui l'importe le plus maintenant et que ses joueurs gardent leur concentration pleine.

" Notre premier objectif a été atteint en compostant notre billet en finale, mais l'objectif suprême demeure bien sûr de soulever le trophée.

Ce sera une énorme récompense pour le joueur local qui a prouvé avoir le potentiel nécessaire pour progresser quand il est mis dans de bonnes conditions de travail. Nous allons nous reposer avant d'entamer la préparation de la finale qui sera très difficile, et ce, quel que soit l'adversaire qu'on va affronter (Sénégal ou Madagascar qui s'affrontent en ce moment). Evidemment notre souhait et de soulever le trophée. On veut tous que c'est le père du feu Billel Benhamouda (décédé l'été dernier dans un accident de circulation après un match disputé avec la sélection A)", a-t-il encore dit.

H. S.

CHAN 2022

Mahious se réveille au bon moment

Le poste d'attaquant de pointe donnait énormément de soucis au staff technique de la sélection nationale A' avant cette 7^e édition du Championnat d'Afrique des footballeurs locaux (CHAN-2022) qui se tient en Algérie, mais toutes ces craintes ont été dissipées par Aymen Mahious, meilleur buteur du tournoi (5 buts), avant la finale contre le Sénégal, prévue samedi (20h30) au stade Nelson Mandela à Baraki (Alger).



L'attaquant de l'USM Alger (Ligue 1) est en train de défrayer la chronique en montant sur la plus haute marche du classement des meilleurs buteurs du CHAN.

Les balles arrêtées, "l'arme fatale" des Verts

La sélection algérienne A' a, à nouveau, recouru à sa principale "arme fatale" par laquelle elle s'est illustrée depuis le début de cette 7^e édition du Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2022) des footballeurs locaux qui se tient en Algérie, pour venir à bout d'une sélection du Niger qui a créé la surprise en se qualifiant à la finale de la compétition. Cette arme fatale c'est bien les balles arrêtées devenues tout simplement la clé des victoires des Verts, et qui pourraient les mener vers un sacre historique lors de la finale contre le Sénégal, samedi prochain au stade Nelson-Mandela (20h30) à Alger. Déjà, avant cette demi-finale, qui était tant appréhendée par l'ensemble des composantes de l'équipe nationale, comme reconnue du reste par le patron technique des Verts, Madjid Bougherra lui-même, les camarades du meilleur buteur, jusque-là avec 5 buts, Aymen Mahious, ont inscrit presque leurs buts, au nombre de neuf, au prix de balles arrêtées (quatre) et deux pénalités. Contre le Niger, mardi soir au stade Miloud-Hadefi d'Oran, les Verts ont bien exploité leur point fort. En effet, des cinq buts marqués, pas moins de trois d'entre eux ont été réalisés au prix de balles arrêtées. Cela laisse supposer que le staff technique national exploite au maximum ces situations de jeu pour compenser les lacunes offensives de son équipe. Aussi, et comme déclaré par Madjid Bougherra en début de ce tournoi, les balles arrêtées sont devenues décisives dans le football moderne. Cela fait même rappeler au coach national son expérience, en tant que joueur, avec la sélection algérienne, version Rabah Saadane, dans les années 2009 et 2010, quand l'ancien sélectionneur national avait fait des balles arrêtées son principal atout pour mener l'équipe nationale à une troisième qualification au Mondial après 24 ans de disette. Avec un total de sept banderilles aux prix de balles arrêtées, les spécialistes prévoient que les camarades du capitaine d'équipe Ayoub Abdellaoui poursuivent dans leur lancée en vue de la finale, afin de décrocher un trophée continental historique.

Une distinction à laquelle beaucoup d'observateurs ne s'attendaient pas. En cause, la conjoncture très difficile que traverse ce joueur depuis le début de cet exercice. Il était même décrit par la galerie de son propre club où sa baisse de forme était sensible, due essentiellement à ses blessures à répétition. Ce n'est pas tout, puisque Mahious souffrait également sur le plan psychologique, car étant préoccupé par l'état de santé de sa mère, alitée depuis plusieurs mois. Mais malgré tous ces aléas, le natif de Jijel a su puiser dans ses ressources pour ressurgir au bon moment, en réalisant, jusqu'à, un CHAN de premier ordre. "Terminer meilleur buteur du CHAN sera une bonne distinction pour moi, mais le plus important est de soulever le trophée. On n'est qu'à 90 minutes du sacre, et on doit rester humbles et pleinement concentrés pour procurer la joie à tout un peuple", a déclaré le joueur de 25 ans à l'issue du match contre le Niger, mardi soir au stade Miloud-Hadefi d'Oran, en demi-finales,

et au cours duquel il a inscrit un doublé, portant à neuf son capital-butts sous le maillot de la sélection A', faisant de lui son premier buteur. Et comme le CHAN est une compétition mise à profit par les joueurs locaux des différentes sélections africaines pour attirer l'attention des recruteurs, Mahious a bien marqué des points dans l'optique de décrocher un contrat professionnel à l'étranger. Un objectif qu'il garde toujours dans un coin de la tête. "Décrocher un contrat professionnel est le souhait de tout joueur ambitieux. Il me reste six mois de contrat avec mon club l'USMA que je vais d'abord bien les honorer avant de penser à mon avenir personnel", a-t-il confié en conférence de presse d'avant match contre le Niger. Les spécialistes sont unanimes à dire que la direction usmsite aura certainement du mal à conserver son attaquant de pointe, qui a rejoint le club de la capitale en début 2018 en provenance du CA Batna qui évoluait à l'époque en deuxième palier.

SÉNÉGAL - MADAGASCAR (1-0)

Qualification amplement méritée pour les Lions de la Teranga

La sélection sénégalaise des joueurs locaux, solide défensivement et très tranchante offensivement, s'est qualifiée pour la finale du Championnat d'Afrique des nations de football (CHAN-2022), en dominant son homologue malgache (1-0), en demi-finale disputée mardi soir au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger). L'unique but de la rencontre a été inscrit par Papa Amadou Diallo, d'une belle tête croisée à la cinquième minute de jeu, après un centre bien brossé côté droit, signé Mamadou Sané. Irrésistible depuis le début du tournoi, la sélection malgache n'a été que l'ombre d'elle-même dans ce match, et a dû subir le jeu la majeure partie du temps. Même en termes d'occasions franches, c'est le Sénégal qui était largement devant, avec notamment cette belle tête de Moussa Ndiaye à la 26^e minute de jeu, et surtout, le tir à bout portant de Papa Amadou

Diallo (36'), qui a obligé le gardien malgache à sortir un arrêt spectaculaire, pour écarter le danger. Même après la pause, et loin d'être rassasiés, les Lions de la Teranga ont continué à jouer l'attaque et ont failli doubler la mise dès la 58^e, grâce à Malick Mbaye, dont le tir à l'entrée des 18 mètres était passé légèrement à côté. Deux minutes plus tard, alors que l'offensive était pour les malgaches, Moussa Ndiaye a récupéré le ballon au niveau du rond central et a tenté sa chance aussitôt, car voyant le gardien adverse avancé, mais le dernier cité s'est bien rattrapé au final, et a sauvé in extremis en corner. Quoique, la meilleure occasion sénégalaise en deuxième mi-temps a probablement été celle de Cheikh Ibra Diouf, parti tel un éclair dans le dos des défenseurs adverses, avant de se présenter seul devant le gardien, qu'il a dribblé assez facilement, avant de tirer lamentablement dans le petit file

(71'). La dernière occasion franche, qui mérite d'être signalée dans ce match, était également sénégalaise et elle était à l'actif de Papa Amadou Diallo (84'), mais sans succès. L'arbitre Tchadien Alhadji Allaou Mahamat a sifflé la fin de la rencontre quelques instants plus tard, sur une courte mais précieuse victoire des Lions de la Teranga (1-0), car elle les propulse en finale du tournoi, qu'ils disputeront le 4 février à 20h30, au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger), contre la sélection du pays hôte. Les Fennecs d'Algérie s'étaient qualifiés un peu plus tôt dans l'après-midi, en dominant le Niger (5-0), dans l'autre demi-finale, disputée au stade Miloud Hadfi d'Oran. Il s'agit de la toute première finale pour le Sénégal dans un CHAN, ce qui est également le cas pour l'Algérie, pays hôte de cette édition 2022 (13 janvier - 4 février), et dont c'est la deuxième participation après 2011.

TRANSFERT

Islam Slimani quitte Brest pour le club belge d'Anderlecht

L'attaquant international algérien Islam Slimani s'est engagé jusqu'à la fin de la saison avec le club belge d'Anderlecht, après six mois seulement à Brest (ligue 1 française), annonçant mardi soir les deux clubs. Agé de 34 ans, Slimani (1 but en 16 matchs en ligue 1), quitte donc Brest et compte relancer sa carrière avec l'un des clubs les plus titrés du championnat belge. "Le stade brestois s'est mis d'accord avec Anderlecht pour le transfert d'Islam Slimani", indique le club phare du Finistère, qui "souhaite bonne chance à Islam pour la suite de sa carrière". Le club d'Anderlecht, un quartier de Bruxelles fondé en 1908, a été sacré 34 fois, est détenteur 13 super coupes de Belgique, deux super coupes d'Europe (1976-1978) et deux coupes des coupes (1976-1978). Le Royal Sporting Club d'Anderlecht est actuellement 3^eme avec 28 points en 23 matchs, perdant 11 rencontres. Après ses débuts au CR Belouizdad, Slimani entame ensuite une carrière professionnelle en passant successivement par le Sporting Portugal (2013-2016), par Leicester (2016-2018), Fenerbahçe (2018-2019), Monaco (2019-2020), Lyon (2021-2022) puis à nouveau quelques mois au Sporting avant son passage à Brest.

OGC NICE

Atal souffre d'une petite lésion à l'ischio

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice Youcef Atal, blessé lors de la victoire à domicile face à Lille (1-0), dimanche dans le cadre de la 20^e journée de Ligue 1 française, souffre d'une petite lésion à l'ischio, et observera une période de repos, a indiqué son entraîneur Didier Digard. "Il s'est fait une petite lésion à l'ischio. Il va observer une période de repos et se régénérer mentalement. C'est difficile pour lui mais il n'a pas de regrets à avoir, il a tout bien fait. Cela va finir par tourner", a déclaré Didier Digard ce mardi, en conférence de presse, à la veille du déplacement à Lens pour affronter le Racing mercredi (21h00). Ayant fait son apparition en seconde période, en remplacement du Suisse Jordan Lotomba (78e), le latéral droit algérien a dû quitter le terrain dans les temps additionnel (90^e+1) en larmes. Le défenseur de 26 ans s'était blessé à une cheville le 16 décembre dernier, lors du match amical disputé à Nice face aux Italiens de l'Atalanta Bergame (défaite 3-0), à l'occasion de la trêve hivernale observée par le championnat de France durant le Mondial 2022 au Qatar. A la veille de la 21^e journée, l'OGC Nice occupe la 10^e place au classement avec 28 points.

CLÔTURE DU MERCATO HIVERNAL

Chelsea a fait des folies

Avec plus de 200 millions d'euros investis en janvier, Chelsea s'est démultiplié pour se renforcer et intimider ses concurrents... Jusqu'aux dernières heures du mercato mardi, les Blues ont tenté d'enrôler le champion du monde Enzo Fernandez, alors qu'en Italie, le marché a fermé.

ANGLETERRE: CHELSEA ÉCOEURE LA CONCURRENCE, RONALDO S'EN VA

A coup de dizaines de millions de livres, Chelsea a été de loin l'équipe européenne la plus active lors de la fenêtre hivernale. L'exemple le plus frappant est la façon dont les Blues ont "subtilisé" l'Ukrainien Mykhailo Mudryk sous le nez d'Arsenal en acceptant de payer sans barguigner les 100 millions d'euros réclamés par le Shakhtar Donetsk. Benoît Badiashile, Joao Felix (en prêt), Noni Madueke et Malo Gusto (prêt dans la foulée à Lyon jusqu'en juin), sont venus s'ajouter à la liste des indemnités de transfert versées par le club de Todd Boehly, à hauteur de 200 millions d'euros environ. Les Blues semblaient même prêts, mardi soir, à un ultime gros achat à plus de 100 M EUR, le milieu argentin Enzo Fernandez (Benfica)... Sans succès en milieu de soirée. Leader de Premier League, Arsenal a pour sa part étoffé son effectif avec le défenseur polonais Jakub Kiwior, l'ailier belge Leandro Trossard, et le champion d'Europe italien Jorginho, arraché à Chelsea sur le gong. Ailleurs en Angleterre, Manchester City a passé son tour, Liverpool a pris l'atta-



quant néerlandais Cody Gakpo contre 60 millions d'euros (bonus inclus), Newcastle a lâché 45 millions d'euros pour le prometteur Anthony Gordon, d'Everton, et Manchester United a recruté l'attaquant néerlandais Wout Weghorst pour tenter de combler un grand vide: celui laissé par Cristiano Ronaldo. La superstar portugaise (37 ans), libérée par les Red Devils après un ultime coup de sang, a finalement été recrutée à prix d'or par le club saoudien d'Al-Nassr le 30 décembre.

ESPAGNE: L'ATLÉTICO ACTIF, REAL ET BARÇA DISCRETS

En Espagne, paradoxalement, les deux mastodontes que sont le Real Madrid et le FC Barcelone sont demeurés plutôt discrets. Le plus gros coup est l'oeuvre de l'Atlético Madrid: les Colchoneros ont engagé l'attaquant néerlandais Memphis Depay, dont le contrat au Barça expirait fin juin, pour

seulement 3 millions d'euros.

ITALIE: SKRINIAR ET L'INTER DANS L'IMPASSE ?

20h00 mardi, le marché italien a fermé dans le sens des arrivées... Et l'Inter Milan n'a toujours pas annoncé de recrue au poste de défenseur, ce qui aurait pu ouvrir la voie à un départ de Milan Skriniar au Paris SG. Le solide défenseur slovaque de l'Inter Milan, en fin de contrat en juin, a été espéré à Paris dès l'hiver, mais le club néerlandais semble vouloir le retenir et ne le laisser partir en France qu'en fin de saison, faute de remplaçant trouvé à temps. "Il a fait un choix (partir libre en juin), ce qui est dans son droit, et on a le devoir de le respecter", a souligné l'administrateur délégué de l'Inter Giuseppe Marotta au micro de Mediaset. L'Udinese a de son côté officialisé mardi la venue de Florian Thauvin, 30 ans, dont le contrat avait été résilié avec le club mexicain des Tigres de Monterrey.

MANCHESTER CITY

Cancelo prêté au Bayern jusqu'en juin

Le défenseur portugais de Manchester City Joao Cancelo a été prêté jusqu'à la fin de la saison au Bayern Munich, avec option d'achat, pour renforcer sa défense fragilisée par la méforme de Benjamin Pavard et des blessures, a annoncé le club bavarois mardi. Après avoir signé jusqu'à la fin de la saison le défenseur néerlandais Daley Blind (32 ans), libre depuis la résiliation de son contrat avec l'Ajax Amsterdam, le Bayern Munich a décidé de recruter un autre défenseur avec Cancelo (28 ans), titulaire lors des cinq matches du Portugal à la Coupe du monde au Qatar. Selon la presse allemande, l'option d'achat pour l'ex-Citizen serait de 70 millions d'euros. "J'ai saisi cette chance, parce que je voulais connaître un club comme le Bayern Munich, dont je connais l'importance, en

tant que joueur", a expliqué Joao Cancelo, présenté à la presse avant de participer à l'entraînement dans l'après-midi. Le défenseur latéral droitier peut jouer tant sur le côté droit, comme en sélection ou à la Juventus, que sur le côté gauche comme à Manchester City sous les ordres de Pep Guardiola. Formé au Benfica, Cancelo a joué pendant trois saisons à Valence (2014-17), deux en Italie (Inter Milan et Juventus Turin) avant de signer à Manchester City à l'été 2019. Il avait prolongé il y a un an son contrat de deux saisons avec les Citizens jusqu'à l'été 2027. Il s'agit du troisième transfert du Bayern cet hiver avec les signatures de Blind, de Cancelo et de l'international suisse Yann Sommer (34 ans) pour pallier l'absence sur blessure jusqu'à la fin de saison du gardien et capitaine Manuel Neuer. A

ALLEMAGNE: LE BAYERN REMPLACE SES BLESSÉS

Affaibli par les blessures, le Bayern a dû s'activer sur le marché des transferts pour pallier les absences de son capitaine et gardien de but Manuel Neuer (fracture de la jambe droite) et de son défenseur Lucas Hernandez (rupture du ligament croisé antérieur du genou droit), absents au moins jusqu'à la fin de la saison.

Dans les buts, le Bayern a recruté le gardien du Borussia Mönchengladbach Yann Sommer contre 8 millions d'euros, plus un million et demi d'euros de bonus. En défense, le Néerlandais Daley Blind (32 ans), libre, a signé jusqu'à la fin de la saison, et les Bavarois ont également obtenu mardi le prêt avec option d'achat du latéral portugais de Manchester City Joao Cancelo dans l'optique du choc face au Paris SG en huitièmes de Ligue des champions (14 février et 8 mars).

PSG

Keylor Navas s'en va à Nottingham Forest

En recherche de temps de jeu, Kelor Navas a fini par s'en aller du PSG. Il est prêt à Nottingham Forest. Le mercato hivernal vivra jusqu'au bout pour le PSG. Alors qu'il tente en parallèle des derniers coups en faisant venir Hakim Ziyech et Milan Skriniar, le club de la capitale vient de trouver un accord pour le départ de Keylor Navas en prêt du côté de Nottingham Forest. Courtisé depuis plusieurs semaines, le gardien a fini par obtenir gain de cause en quittant Paris, là où son avenir semblait bouché depuis la venue de Christophe Galtier, qui avait choisi Gigio Donnarumma comme gardien titulaire. «Nottingham Forest est ravi d'annoncer la signature de Keylor Navas du Paris Saint-Germain. Le gardien de but a signé un prêt pour le reste de la campagne 2022/23.» Les négociations ont été difficiles mais ont fini par aboutir pour plusieurs raisons. Le Costaricien voulait retrouver du temps de jeu, tandis que le PSG s'économise un gros salaire, et servir de cet argent disponible pour d'autres dossiers.

NAVAS FILE EN ANGLETERRE

L'ancien du Real Madrid touchait environ 9 M€ brut à l'année, de quoi le ressentir dans la masse salariale. S'il fut titulaire indiscutable dès son arrivée au PSG à l'été 2019 après avoir tout gagné avec le Real Madrid, le gardien de but de 36 ans a ensuite vu son concurrent italien contrarier ses plans. D'abord numéro un bis sous Pochettino, il est définitivement passé numéro 2 lors de l'intronisation de Christophe Galtier. Le départ de Keylor Navas semblait alors inéluctable. Il restait à savoir où. Nottingham Forest est vite apparu comme la principale piste mais Bournemouth était également de la partie. C'est finalement le promu en Premier League qui a obtenu le dernier mot. Dans un premier temps, il sera titulaire dans son nouveau club mais verra rapidement l'habituel numéro un revenir à la compétition. Dean Henderson s'est blessé à la cuisse mais son retour est programmé vers la mi-février. Il faudra alors se battre pour la place de titulaire, une nouvelle fois...

MANCHESTER UNITED

Christian Eriksen indisponible jusqu'à fin avril

Le milieu de terrain danois de Manchester United, Christian Eriksen, blessé cheville, sera indisponible jusqu'à fin avril ou début mai, a annoncé mardi le club de Premier League. "Les examens se poursuivent, mais la première estimation indique une indisponibilité probable jusqu'à fin avril ou début mai", explique le communiqué. C'est un très gros coup dur pour les Mancuniens, actuellement 4^es de Premier League et qui doivent disputer un barrage d'Europa League contre le FC Barcelone les 14 et 23 février. Eriksen, 30 ans, avait dû être remplacé juste avant l'heure de jeu, samedi, lors du 16^e de finale de la Coupe d'Angleterre remporté contre Reading (3-1), à la suite d'un tacle de l'attaquant Andy Carroll (58e). Non averti après sa faute sur Eriksen -- qui avait quitté le stade avec des béquilles --, Carroll avait ensuite reçu un premier carton jaune à la 60^e et un second cinq minutes plus tard pour des fautes tout aussi inacceptables. Miraculé du football après son arrêt cardiaque lors de l'Euro-2020, disputé en 2021, Eriksen était devenu une pièce essentielle de Manchester United d'Erik Ten Hag, dans un milieu à trois extrêmement complémentaire avec le Brésilien Casemiro et le Portugais Bruno Fernandes. En son absence, le Brésilien Fred, partenaire régulier de Casemiro au sein de la sélection brésilienne, devrait assurer l'intérim. Il pourrait notamment débiter pour la demi-finale retour de Coupe de la Ligue, mercredi (20h00 GMT), contre Nottingham Forest, à Old Trafford. A l'aller, Manchester s'est imposé 3-0.

BISKRA. SALON NATIONAL DES DATTES

Des délégations diplomatiques expriment leur intérêt pour le produit local

Des ambassadeurs et attachés commerciaux et économiques d'un nombre d'ambassades accréditées en Algérie ont exprimé mardi leur intérêt pour le produit local au cours de leur visite au Salon national des dattes et des produits agricoles et de promotion des exportations organisé au complexe thermal Sidi Yahia de Biskra du 29 janvier au 1er février.

Dans une déclaration à l'APS, l'ambassadeur de la Suisse en Algérie, M. Pierre-Yves Fux a appelé à permettre aux opérateurs économiques des deux pays de se connaître notamment à travers ce type de manifestations pour mieux s'enquérir des moyens de développement des échanges commerciaux, précisant qu'en tant qu'ambassadeur de son pays, il est venu à Biskra "pour informer les entreprises suisses sur ce qu'elles peuvent concrétiser dans le domaine économique dans cette wilaya".

L'ambassadeur de la République de Croatie en Algérie, M. Ilija Zelalic, qui a visité plusieurs pavillons des différents produits locaux, notamment agricoles a fait part de son voeu pour qu'il y est échange entre son pays et l'Algérie dans ce domaine, ajoutant que l'Algérie a pu développer le secteur agricole surtout la filière arboriculture. De son côté, le ministre plénipotentiaire accrédité à l'ambassade du Soudan Khaled Enaïm a indiqué que sa visite à Biskra et les pavillons de ce salon lui a permis de prendre



connaissance sur le grand développement que connaît l'Algérie en général et la wilaya de Biskra en particulier s'agissant de la qualité du produit, notamment les dattes, insistant sur les possibilités de coopération et d'investissement entre les deux pays dans ce domaine.

L'ambassadeur du Zimbabwe en Algérie, Vusumuzi Ntonga, a salué les organisateurs qui lui ont donné l'opportunité d'assister à cette manifestation qu'il a considéré comme une "occasion pour s'enquérir de ce que produit l'Algérie en général et Biskra en particulier", insistant sur la possibilité de promouvoir les échanges

entre l'Algérie et le Zimbabwe dans le secteur agricole ainsi que d'autres secteurs. Le Salon, qui a été marqué par des visites de délégations diplomatiques (ambassadeurs, attachés commerciaux et économiques) de plusieurs pays comme le Bangladesh, le Soudan, le Mexique, la Suisse, le Royaume-Uni, la Croatie, la Pologne, le Mali et le Niger, est organisé par la Chambre de commerce et d'industrie Les "Ziban" en partenariat avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie en collaboration avec la chambre de wilaya de l'agriculture et la confédération du patronat de Biskra.

MILA. ZONE DE DJEBAL EUGUEB

Renforcement de l'AEP en faveur de 13 000 foyers

Un projet portant renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) au profit de 13.000 foyers de la zone de Djebel Eugueb, relevant de la commune d'Oued Athmania (Sud de Mila), depuis le barrage de Beni Haroun, a été mis en service mardi par le wali, Mustapha Koureich. Selon les explications fournies sur place par le directeur local des ressources en eau, Messaoud Lechehab, ce projet a mobilisé une enveloppe financière dépassant 182 millions DA pour la pose de conduites d'une longueur de près de 12 km, deux stations de pompage d'eau et deux réservoirs, l'un d'une capacité de 500 m3 et l'autre d'une capacité de 200 m3 et ce pour une meilleure alimentation en eau potable. Ce projet, a-t-il expliqué, permettra d'offrir une quantité quotidienne d'eau pour les habitants de ce groupement secondaire d'habitation, estimée à 2000 m3, ce qui permettra de répondre à leurs besoins en la matière, surtout après la baisse du niveau d'eau des forages et des sources naturelles, qui alimentaient auparavant sa population. A l'avenir, ce projet contribuera aussi à l'approvisionnement en eau de quatre (4) mechtas voisines, à

partir du barrage de Beni Haroun.

La décision intervient, selon les explications présentées au chef de l'exécutif local, suite à un travail de coordination avec les services de l'assemblée populaire communale (APC) d'Oued Athmania, portant raccordement aux réseaux d'eau potable de ces zones rurales en l'occurrence les mechtas d'El Ferakta, de Methnane, d'Eugab Loucif et d'Ain Khyane. Lors de la même visite, M. Koureich a inspecté aussi une opé-

ration de renouvellement du réseau d'approvisionnement en eau potable de la zone de Djebel Eugueb, qui a été réalisée par les services de l'APC d'El Athmania ayant pour objectif d'éliminer les fuites d'eau et de protéger les citoyens contre les maladies à transmission hydrique. Sur place, le président de l'APC Samy Benhafed a souligné qu'une partie de cette action relative à la réalisation des branchements individuels, nécessite la mise en

place d'un montant financier de l'ordre de 30 millions DA dont le wali a promis de s'occuper de leur parachèvement.

D'autre part, le chef de l'exécutif local a tenu une réunion avec les acteurs de la société civile, activant aussi bien dans cette région que dans des mechtas limitrophes au niveau du lycée Mohamed Talbi, où il a écouté des préoccupations de la population, qui portent sur le raccordement en gaz naturel et l'aménagement des routes en particulier.

EL-TARF. EXTRACTION DES HUILES ESSENTIELLES, DE PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES

Financement de 16 projets en 2022

Au total, 16 projets concernant l'extension d'unités de production spécialisées dans l'extraction des huiles essentielles, des plantes aromatiques et médicinales dans la wilaya d'El Tarf, ont été financés en 2022 dans le cadre de l'Agence nationale de gestion des micros crédits ANGEM, a-t-on appris mardi de l'annexe locale de cette Agence. Dans une déclaration à l'APS, le chargé de communication auprès de cette annexe, Raouf Drissi a précisé que ces projets ont permis d'optimiser la valeur financière de ces micro-entreprises en plus de l'augmentation du nombre de postes de travail directs, considérant que cela constitue un "indice très encourageant" d'autant plus que la majorité des projets d'investissement est monté par de coopératives de femmes activant dans les zones rurales et villages situés dans les communes de la bande frontalière de la wilaya. Il a ajouté que ce genre d'opérations a pour objectif de donner l'opportunité au plus grand nombre de personnes ayant fait montre de sérieux dans l'investissement notamment les jeunes pour concrétiser leurs idées sur le terrain et leur donner la possibilité de compter sur eux mêmes. Le même responsable a rappelé que les campagnes de sensibilisation effectuées par les services de l'annexe de wilaya de l'ANGEM visent à capter le plus grand nombre possible de jeunes pour investir avec l'activation de plusieurs procédures s'agissant de l'allègement des documents administratifs. Selon la même source, les femmes constituent la catégorie qui a bénéficié le plus des crédits destinés à la concrétisation des projets dans le domaine d'extraction des huiles essentielles et plantes médicinales et aromatiques notamment dans les communes frontalières comme Boukous, El Kala et Souarekh.

SKIKDA. SUITE AUX DERNIÈRES

PRÉCIPITATIONS

Remplissage de quatre barrages à 51 %

Le taux global de remplissage des quatre barrages de la wilaya de Skikda a atteint 51% à la faveur des dernières précipitations enregistrées dans cette wilaya, a-t-on appris mardi auprès des services de la Direction des ressources en eau (DRE). Dans une déclaration à l'APS, Salim Zeghdoudi, chef du service de la mobilisation des ressources en eau au sein de cette direction, a précisé que le volume des eaux emmagasinées dans ces ouvrages hydrauliques, en exploitation dans la wilaya, est estimé à environ 147 millions m3, ce qui représente 51% du taux de remplissage. Le barrage de Béni-Zid, d'une capacité de stockage de 39 millions m3, a été rempli à près de 88 % millions m3, soit un volume d'environ 35 millions m3, a révélé la même source, soulignant que cette infrastructure hydraulique assure l'alimentation en eau potable pour les populations des communes de Collo, Béni-Zid, Kerkeria et Cheraia. D'une capacité de stockage de 116 millions m3, le barrage de Zit El Anba, implanté dans la commune de Bekouche Lekhdar (Est de Skikda), a été rempli à 50 %, soit 59 millions m3, a fait savoir M.

Zeghdoudi. Cet ouvrage hydraulique est destiné à l'alimentation des communes de Skikda, d'Azzaba, Djendel, Aïn-Charchar, Bekouche Lekhdar et Sebti, a-t-on indiqué. Pour ce qui est du barrage d'El-Kenitra, dans la commune d'Oum Toub (Ouest de Skikda), sa capacité de stockage avoisine les 117 millions m3. Son taux de remplissage est de 44%, soit 51,5 millions m3 d'eau stockés à ce jour, a ajouté le même responsable, notant que cette infrastructure assure l'alimentation des populations des communes de Tamalous, Béni-Oulbène, Bin El-Ouidane et autres zones limitrophes. Considéré comme le plus ancien dans la wilaya, sa construction remontant à l'année 1928, le barrage de Zerdaza, dans la commune d'El-Harrouch (Sud de Skikda) a enregistré un taux de remplissage de 10 %, représentant près de 2 millions m3, a relevé le représentant local du secteur. Cette structure, a-t-il détaillé, d'une capacité de stockage de 33 millions m3, est destinée à l'approvisionnement des communes de Zerdaza, El-Harouch, Aïn-Bouziiane et Medjaz Edechiche.

JIJEL. TIC

Raccordement des régions isolées au réseau 4G

Plusieurs régions isolées de la wilaya de Jijel ont bénéficié d'un raccordement au réseau de téléphonie et internet 4G, avec la mise en service de 7 antennes assurant une prestation de haute qualité, a annoncé mardi le directeur technique des télécommunications, Youcef Belbli. Le responsable a souligné que les sept antennes, disposant chacune de 600 sorties, ont été installées à Ouled Larbi, Ouled Ghayane, Zerzour, dans la commune d'El Milia, à Mechaika (commune d'Ouled Yahia Khadrache), à Lakhracha (commune d'El Aouana) et à Bouachir (commune Taher), ainsi qu'à Kitoun (commune de Ziana Mansouria). M. Belbli a déclaré que ces antennes couvriront les régions isolées avoisinantes en attendant le programme 2023, qui assurera la couverture d'autres régions, soulignant que le développement de la fibre optique se poursuit, les câbles en cuivre sont progressivement remplacés pour assurer aux usagers un meilleur service. Le responsable a souligné que 80 cités ont été raccordées au réseau de fibre optique, qui assure un haut débit de 10 à 300 MB, précisant que des points de vente mobiles sont assurés durant le week-end pour les utilisateurs du réseau internet.

MUSIQUE DIWAN

Le groupe "Ouled Haoussa" anime un concert à Alger

Le groupe Ouled Haoussa de musique Diwan a animé, mardi à Alger, un concert de musique, dans l'ambiance envoûtante qui rappelle la richesse du patrimoine musical algérien et son authenticité. Accueilli à la salle Ibn Khaldoun à Alger, le concert a été organisé par l'Etablissement Arts et Culture dans le cadre du programme d'accompagnement culturel du Championnat d'Afrique des nations "CHAN 2022".



chansons). Les bordjs, "Sergou", "Daoui", "Djamengarou", "Sid el youm", "Banja", "Mimouna", ainsi que plusieurs M'dihs, ont été brillamment rendus dans des cadences ternaires lentes ou rapides, s'apparentant par moments à la Samba brésilienne, supports rythmiques à de belles mélodies conçues dans la magie des gammes pentatoniques. Youstri Tamrabet, Hamza Bel-

louti et Mohamed Soudani aux chœurs et aux karkabous, Abdelhakim Ait Aissa, le métronome du groupe, au Sabar (percussion à un élément s'apparentant à la tumba) et à la Calebasse, ont rendu une prestation de haute facture. Doté d'une voix présente et étoffée, Mâalem Aissa Soudani, interprétait les différents bordjs avec une grande aisance, entretenant simulta-

nément le thème musical au goubri, le chant avec de belles prouesses vocales, ainsi que la direction de l'orchestre, dans une complicité qui donnait plus d'entrain aux musiciens et incitait au surpassement de soi. "La musique Diwan, une des variantes du riche patrimoine culturel algérien, tire sa genèse, sur le plan anthropologique, des fondateurs de ce grand continent, au regard de la ressemblance dans la conception des thèmes, des cadences et des rythmes utilisés, ainsi que des instruments même, qu'on retrouve dans de nombreux pays d'Afrique", a expliqué Mâalem Aissa Soudani. Actuellement en préparation d'un nouvel album dont la sortie est prévue pour la fin de l'année 2023, qui alliera la musique Diwan au Jazz, Blues et à la musique Chaâbie, le groupe Ouled Haoussa (intitulé se référant à la tribu et au dialecte Haoussa) a déjà sorti deux opus, "Ouled Haoussa", en 2008 et "Sayo" en 2011.

GRAMMY AWARDS

Le jeu vidéo gagne enfin ses lettres de noblesse

De la musique de "Zelda" au thème entêtant de "Super Mario", le son a toujours été au cœur de l'expérience immersive des jeux vidéo. C'est ce qu'a compris cette année la Recording Academy, qui organise la cérémonie des Grammy Awards aux Etats-Unis et, pour la première fois, va récompenser dimanche soir à Los Angeles la meilleure bande-son d'un jeu vidéo. Une reconnaissance tardive, par l'équivalent des Oscars de la musique, du poids du jeu vidéo dans la culture populaire. Il faudra départer "Aliens: Fireteam Elite" à la musique composée par l'Américain Austin Wintory, "Assassin's Creed Valhalla: l'Aube du Ragnarök" et sa compositrice américaine Stephanie Economou, "Call Of Duty: Vanguard" par le musicien américain Bear McCreary, "Les Gardiens de la Galaxie" du Britannique Richard Jacques et "Old World" du compositeur américain Christopher Tin. A quelques jours de pouvoir décrocher un Graal de l'industrie musicale aux Etats-Unis, le seul non américain du lot, M. Jacques, 49 ans, n'arrive pas encore à réaliser que sa sélection est "bien réelle". De formation classique au conservatoire de musique de Londres, Richard Jacques

est un professionnel depuis 30 ans. En 2001, il fait sensation avec une bande-son orchestrale pour un jeu vidéo enregistrée au célèbre studio Abbey Road. Mais la reconnaissance a pris du temps, confie-t-il à l'AFP. Que les Grammys aient créé une récompense pour les musiques de jeux vidéo "nous donne enfin une espèce de respectabilité que nous cherchions depuis longtemps", se réjouit-il. Il s'agit aussi pour ces musiciens de tirer profit d'une industrie mondiale du jeu sur écran qui frise les 200 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2022 selon Global Games Market Report.

GÉNÉRATION Z

Mieux, une enquête du cabinet Deloitte aux Etats-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Japon et Brésil conclut qu'il s'agit de la première source de divertissement pour la génération Z, des jeunes nés entre 1995 et 2010. Et la musique fait vraiment partie de "l'expérience immersive du jeu", selon la compositrice Stephanie Economou derrière la bande d'"Assassin's Creed". "Les joueurs écoutent vraiment", veut croire cette jeune musicienne de Los Angeles réputée pour ses bandes originales de films et de séries

télé. Comme son concurrent Richard Jacques, Stephanie Economou explique à l'AFP que cette toute nouvelle catégorie aux Grammys marque "une étape importante pour que les gens reconnaissent enfin que les jeux vidéo sont dans l'air du temps depuis un bon moment". Composer une bande-son pour un jeu est "une nouvelle manière d'expérimenter et d'écouter la musique", dit-elle. Pour Richard Jacques, le défi consiste en outre à faire en sorte que "la musique réagisse à ce que le joueur fait" sur sa console. Car tout dépend des "choix du joueur" et des "nombreuses possibilités du jeu". "Que les joueurs combattent ou fassent un puzzle, quelle que soit la nature du jeu, c'est notre boulot de compositeurs de leur offrir une expérience interactive et sans accroc", affirme le Britannique. Les liens entre musique et jeu vidéo sont si étroits que le jazzman américain Jon Batiste — qui a raflé en 2022 cinq Grammy Awards — avait confié en 2019 au Washington Post que le jeu l'avait inspiré dès son enfance pour "créer des thèmes musicaux entêtants qu'on a sans cesse envie d'entendre".

PUB

TIR MORTEL SUR UN TOURNAGE

Alec Baldwin formellement inculpé d'homicide involontaire

L'acteur américain encourt jusqu'à cinq ans de prison s'il est reconnu coupable de négligence aggravée dans l'accident qui avait coûté la vie à la directrice de la photographie Halyna Hutchins. L'acteur américain Alec Baldwin, auteur d'un tir mortel sur le tournage du film Rust en 2021, a été inculpé d'homicide involontaire et encourt jusqu'à cinq ans de prison s'il est reconnu coupable de négligence aggravée, a annoncé mardi 31 janvier une procureure. L'armurière du film Hannah Gutierrez-Reed, qui avait manipulé l'arme, est visée par le même chef d'inculpation, a précisé la procureure du comté de Santa Fe au Nouveau-Mexique, Mary Carmack-Altwies. «Personne n'est au-dessus de la loi et la justice sera rendue», a-t-elle insisté dans un communiqué. Le 21 octobre 2021, ce tournage dans un ranch du Nouveau-Mexique (sud-ouest) avait viré au drame quand Alec Baldwin avait actionné une arme censée ne contenir que des balles à blanc, mais dont un projectile bien réel avait tué la directrice de la photographie Halyna Hutchins, 42 ans, et blessé le réalisateur Joel Souza. Ce fait divers rare avait choqué Hollywood et eu un fort retentissement, déclenchant des appels à interdire les armes à feu sur les plateaux, où la présence de munitions réelles est en théorie déjà interdite. S'ils sont condamnés pour simple homicide involontaire, Alec Baldwin et Hannah Gutierrez-Reed risquent jusqu'à 18 mois de prison. Mais cette peine pourrait être portée à un maximum de cinq ans d'emprisonnement en cas de négligence aggravée. Lors d'un entraînement au maniement des armes à feu, l'acteur est apparu «distrait et parlait au téléphone avec sa famille», selon un document publié mardi par la procureure. Il n'est resté que 30 minutes alors que la session devait durer «au moins une heure ou plus», selon le récit de l'armurière aux enquêteurs. La procureure avait annoncé son intention d'engager des poursuites le 20 janvier. L'avocat de l'acteur, Luke Nikas, avait alors dénoncé une «terrible erreur judiciaire». «M. Baldwin n'avait aucune raison de penser qu'une balle réelle se trouvait dans l'arme, ou nulle part ailleurs sur le lieu de tournage», avait-il insisté. Alec Baldwin, 64 ans, notamment connu pour la série 30 Rock, a toujours dit qu'on lui avait assuré que son arme était inoffensive. L'adjoint à la réalisation David Halls, qui lui avait remis l'arme en l'informant qu'elle n'était pas dangereuse, va lui être accusé de négligence lors de l'utilisation d'une arme mortelle. Des poursuites qu'il a choisi de ne pas contester. Alec Baldwin nie également avoir appuyé sur la détente, une affirmation mise en doute par de nombreux experts.

Les courses en direct



**CAGNOTTE
AU QUINTÉ**

**HIPPODROME - ÉMIR ABDELKADER -ZEMMOURI-
JEUDI 2 FÉVRIER 2023 - PRIX : STAOUALI- PS.AR.NEE
DISTANCE : 1400 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ**

Le vieux Chalibou règle le tir

Ce jeudi 02 février l'hippodrome de Zemmouri fait le plein avec ce prix staouali réservé pour chevaux de quatre ans et plus arabe pur né-élevé n'ayant pas totalisé la somme de 91.000 DA en gains et places depuis septembre passé et avec même une cerise sur le gâteau comme cagnotte, quoique des surprises ne sont pas à écarter. On peut toujours compter sur les bonnes candidatures de : Chalibou, Cherah, Amjad, Ganemoir. Alors que pour la cinquième place, on peut cocher Azam El Mesk, Mordjana, Djawahar et Fawzane.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. **AZAM EL MESK.** Ce n'est pas un cheval de tous les jours, mais comme le lot est amoindri, on ne peut le négliger. A reprendre.

2. **GAYLA D'HEM.** Rien à voir.

3. **DJAOUAHAR.** Ce cheval souffle le chaud et le froid, mais il faut dire qu'il a toujours couru avec plus meilleurs. On ne peut l'écarter définitivement.

4. **AMJAD.** Ce transfuge d'Oran n'est pas là par hasard ni pour faire de la figuration. Son entourage est redoutable. Méfiance, il peut surprendre.

5. **FALAH.** Rien à voir.

6. **GHATAS.** Ce poulain commence à frapper aux portes du progrès, il mérite un crédit. Un outsider assez séduisant.

7. **FAWZANE.** Ce cheval court dans sa catégorie, il peut faire partie des prétendants aux places.

8. **NAJEM DE CHOUKH.** C'est un peu gênant du fait que Benyettou ait monté ailleurs, mais c'est un bon outsider.

9. **AQSA FALASTINI.** Pas pour cette fois-ci.

10. **GHANEMOIR.** L'entraînement Dehiba est en forme, logiquement, il sera dans le coup.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
HARAS EL MESK	1	AZAM EL MESK	AH. CHAABI	57	11	A. MIMI
M. ZIDELKHIR	2	GAYLA D'HEM	AB. SAHRAOUI	57	5	A. ROUBAH
M. BECHAIRIA	3	DJAOUAHAR	S. BENYETTOU	57	14	PROPRIÉTAIRE
B. BENARBIA	4	AMJAD (0)	AB. BOULESBAA	56	9	Y. BOULESBAA
F. HAMIANE	5	FALAH	S. BENNOUADJAH	56	1	PROPRIÉTAIRE
A. HAMIANE	6	GHATTAS (0)	T. ALI OUAR	55	8	S. HAMIANE
H. RAHOUANI	7	FAWZANE (0)	JJ:CH. CHAABANE	55	10	A. BOUSSAA
T. CHAABANE	8	NAJEM DE CHOUKH	A. YAHIAOUI	55	12	MS. CHAABANE
R. CHIKHOUNE	9	AQSA FALASTINI	B. BENDJERIDEL	55	2	MS. CHAABANE
L. BOUDJEMAA	10	GHANEMOIR	CH. ATTALLAH	55	3	A. DEHIBA
O. MEZIANI	11	MORDJANYA (0)	AM. BENDJERIDEL	55	13	S. MEZIANI
AD. LAGRAA	12	AL DJAMRA (0)	F. BENDJERIDEL	55	4	ABM. BOUBAKRI
M. ZIDELKHIR	13	DINARZED D'HEM	H. RAACHE	55	15	A. ROUBAH
MZ. METIDJI	14	GANIA D'HEM	K. BAGHDAD	54	16	K. BAGHDAD
M. SELLAMI	15	CHERAH (0)	JJ:MS. AIDA	54	7	AB. DAOUDARI
S. MESSOUS	16	CHALIBOU	W. BENDJERIDEL	54	17	A. TIAR
H. GUEROUI	17	DJEBLIA	S. BENDJERIDEL	53	6	A. DEHIBA

11. **MORDJANYA.** Cette pouliche normalement va plaire sur la piste de Zemmouri. On peut lui faire confiance.

12. **AL DJAMRA.** Un outsider assez lointain.

13. **DINARZED D'HEM.** Je crains qu'elle aura fort à faire sur ce parcours. Au mieux, elle sera cinquième.

14. **GANIA D'HEM.** Depuis sa quatrième place sur 1400 m le 17.12.22, elle n'a pu refaire surface. Méfiance tout de même.

15. **CHERAH.** Il descend de classe, ici malgré l'absence, on ne peut le négliger. Méfiance.

16. **CHALIBOU.** Logiquement, c'est le

gagnant.

assez lointain.

17. **DJEBLIA.** Tâche assez difficile. Outsider

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

16. CHALIBOU- 15. CHERAH
10. GHANEMOIR- 4. AMJAD - 1. AZAM EL MESK

LES CHANCES

11. MORDJANYA - 6. GHATTAS - 3. DJAOUAHAR

L'ONU s'alarme du trafic de faux médicaments dans des pays du Sahel

Jusqu'à 50% des médicaments dans des pays du Sahel sont de qualité inférieure à la norme ou falsifiés, s'alarme l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) dans un rapport publié mardi sur le trafic des produits médicaux. Ce rapport de l'ONUDC met l'accent sur cinq pays de cette région d'Afrique: Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad, des pays pauvres confrontés en outre à des violences multiformes dont celles terroristes. Les médicaments décriés sont soustraits de la chaîne d'approvisionnement à partir de l'Europe et dans une moindre mesure de la Chine et d'Inde. Ils passent souvent à travers les ports de mer de Guinée, du Ghana, du Bénin et du Nigeria avant d'être acheminés au Sahel. "Même s'il n'y a pas de données fiables sur toutes les quantités objet de trafic suivant des formes et des voies variées dans les pays du Sahel, les études indiquent" un pourcentage de "médicaments de qualité inférieure ou falsifiés sur le marché allant de 19 à 50%", selon le rapport de l'ONUDC. Au Sahel et dans les pays voisins, "la forte prévalence des maladies infectieuses comme le paludisme et les défis en termes de disponibilité et d'accès aux soins de santé créent un environnement dans lequel la demande en produits et services médicaux n'est pas pleinement satisfaite à travers des circuits formels".

Tunisie : l'état d'urgence prolongé jusqu'à la fin 2023

Le président tunisien, Kaïs Saïed, a décidé de prolonger l'état d'urgence sur tout le territoire du pays jusqu'au 31 décembre 2023, a rapporté mardi l'Agence TAP, citant un décret publié dans le dernier numéro du Journal officiel de la République tunisienne (JORT). Selon ce décret, l'état d'urgence décrété sur l'ensemble du territoire tunisien sera prolongé à compter du 31 janvier et ce, jusqu'au 31 décembre 2023. Il est à noter que l'état d'urgence a été prolongé sans interruption sur tout le territoire tunisien, depuis le 24 novembre 2015, suite à l'attentat terroriste visant un bus de la garde présidentielle au centre ville de Tunis.

Deux individus placés en détention préventive pour avoir mis la vie des voyageurs en danger à Douera

Le juge pénal près le tribunal de Koléa (Tipaza) a ordonné, mardi, le placement en détention préventive de deux individus pour avoir mis la vie des voyageurs en danger à Douera (Sud d'Alger), dans l'attente de leur procès prévu le 6 février, indique un communiqué du tribunal. "En vertu des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Koléa informe l'opinion publique de l'ouverture d'une enquête préliminaire contre (B. R.) et (M. I.), impliqués dans une affaire de manœuvres et de dépassements dangereux, met-



tant en danger la vie des passagers, au niveau de la commune de Douera à Alger", lit-on dans le communiqué. Après présentation des mis en cause devant le parquet de la République du tribunal de Kolea, ils ont été déférés devant la section des

délits, conformément aux procédures de comparution immédiate, et ce, pour "exposition de la vie d'autrui en danger", selon la même source. Le juge pénal a décidé de reporter le procès jusqu'au 6 février, avec ordre de placer les deux individus en question sous mandat de dépôt, selon le communiqué. Cette affaire intervient dans le cadre de la lutte contre les accidents de la route, notamment les dépassements dangereux et irresponsables de certains conducteurs de bus de transport des voyageurs, pouvant porter atteinte à l'intégrité physique des individus, conclut la même source.

Saisie de 17 000 paquets de cigarettes destinés à la contrebande à El Oued



Les éléments de la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale (GN) de la commune de Mih Ouansa (20 km à l'ouest du chef-lieu de la wilaya d'El Oued) ont procédé à la saisie de 17.000 paquets de cigarettes de marque étrangère destinés à la contrebande, a indiqué un responsable de ce corps de sécurité. "Cette opération qualitative est intervenue après exploitation d'informations signalant des mouvements suspects d'individus s'adonnant au trafic de cigarettes de marque étrangère qui s'apprêtaient à écouler une quantité considérable à travers le territoire des différentes communes de la wilaya", a précisé à l'APS le chef de la Brigade territoriale de la GN de la commune de Mih Ouansa. Les mêmes services ont mis en place un plan bien ficelé pour déjouer cette opération, en intensifiant les recherches et les investigations, et en fermant tous les accès pouvant être empruntés par les membres de ce réseau criminel. Le plan a permis de repérer les mouvements suspects de deux individus de la bande et de saisir 17.000 paquets de cigarettes soigneusement dissimulés dans une camionnette. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête approfondie sur les tenants et aboutissants de cette affaire, et présenté les deux mis en cause devant la juridiction compétente.

Mostaganem : démantèlement d'un réseau criminel d'organisation de hargas

La brigade de lutte contre le trafic de migrants de la sûreté de wilaya de Mostaganem a démantelé un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer et arrêté six individus, a-t-on appris mercredi auprès de ce corps constitué. L'officier de police Amrani Nabil a indiqué à l'APS que l'affaire a été traitée sur instruction du parquet du tribunal de Mostaganem, précisant qu'une enquête a été ouverte sur un individu (principal organisateur), qui proposait à ses victimes une traversée clandestine par mer à partir des plages de Mostaganem contre une somme de 400.000 DA par personne. Les

investigations menées par la police judiciaire ont démontré que le suspect avait rencontré l'une des victimes dans la wilaya de Mila et l'a attirée à la wilaya de Mostaganem pour se mettre d'accord sur l'organisation d'une traversée clandestine, indique la même source. La victime a été accueillie par le suspect et ses complices, qui l'ont hébergé durant deux jours, avant que ces derniers ne deviennent injoignables par

téléphone. Après la localisation et l'arrestation du principal organisateur, les enquêteurs ont exploité son téléphone mobile, après autorisation du procureur de la République près le tribunal de Mostaganem, et ont confirmé qu'il organisait des traversées clandestines, en exposant à ses victimes des photos du matériel nécessaire à la traversée clandestine. Poursuivant leurs investigations, les éléments de la brigade ont arrêté

les autres membres du réseau criminel et saisi un moteur d'une puissance de 40 chevaux et un GPS, ainsi que trois gilets de sauvetage. Accusés de trafic de migrants dans le cadre d'une bande criminelle organisée, contre un bénéfice financier indirect, une procédure judiciaire a été engagée contre les suspects arrêtés, âgés entre 20 et 30 ans, qui ont été déférés devant le tribunal de Mostaganem, a-t-on poursuivi.

Sept décès et 121 blessés sur les routes durant les dernières 24 heures

Neuf (9) personnes ont trouvé la mort et 112 autres ont été blessées dans 115 accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 24 heures, selon un bilan publié mercredi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Batna où 02 personnes sont décédées et 06 autres ont été blessées après le dérapage de leur véhicule, suivi d'une chute dans un oued sur la route nationale numéro 06 au lieu-dit Mechtet Moulia commune d'Ain Touta. Deux autres personnes sont décédées par asphyxie à Tipaza et à Médéa suite à l'inhalation du monoxyde de carbone émanant du chauffe-eau et du chauffage de leurs habitations, ajoute la même source, soulignant que les unités de la Protection civile sont intervenues, à travers plusieurs wilayas, pour prodiguer des soins d'urgence à 40 autres personnes incommodées par l'inhalation du monoxyde de carbone.

MISE AUX POINGS

«Depuis mon arrivée, le 2 février 2022, il y a eu beaucoup d'initiatives entre nos deux pays. Je considère que la relation bilatérale est déjà très forte et connaît aussi une évolution. Nous sommes en train d'élargir et d'approfondir nos liens dans différents domaines.»

Mme Elizabeth Moore Aubin, ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique à Alger



Le Courrier d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26

Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie
Publicité-ANEP :
1, Avenue Pasteur-Alger
Tél. : 021 73 76 78
Fax : 021 73 95 59
Impression :
- Centre : SIA
- Est : SIE
- Ouest : SIO
Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66
Oran :
6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73
Bouira :
Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.
Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgérie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

MÉTÉO D'ALGER

Jeudi 2 février 2023

15 °C / 7 °C

Dans la journée : Nuageux
Vent : 18 km/h
Humidité : 72%

Dans la nuit : Dégagé
Vent : 11 km/h
Humidité : 82%

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES

Jeudi 11 rajab 1444

Dohr : 13h02
Assar : 15h53
Maghreb : 18h17
Îcha : 19h38

Vendredi 12 rajab
1444
Sobh : 06h21
Chourouk : 07h49

PAR LA VOIX DE SA REPRÉSENTANTE DIPLOMATIQUE À ALGER

Washington reconnaît à l'Algérie son statut de puissance

L'Algérie, qui joue dans la cour des grands depuis son retour en fanfare sur la scène internationale, force le respect des puissants qui, en signe de reconnaissance, encensent son rôle pivot dans la région et sur le continent.

« L'Algérie est, clairement, une puissance régionale ». Le propos émane de l'ambassadrice américaine à Alger, Elizabeth Moore Aubin qui, depuis qu'elle a entamé sa mission il y a un an, n'a cessé de proclamer, haut et fort, son attachement « viscéral » à tous ce qui se rapporte au pays d'accueil auprès duquel elle représente les États-Unis d'Amérique. En effet, dans un entretien, à bâtons rompus avec l'Agence nationale de



Elizabeth Moore Aubin, ambassadrice américaine à Alger

presse, Mme Moore Aubin évoque tous les aspects ou presque de la coopération bilatérale. À commencer par le dossier sécuritaire qui prouve l'excellent travail de colla-

boration algéro-américain pour ne citer que la lutte anti-terroriste. À ce titre, l'ambassadrice américaine affirme que les deux pays travaillent en « étroite collaboration » pour « contribuer à instaurer la paix partout ». « L'Algérie est, clairement, une puissance régionale », a reconnu la voix de Washington à Alger. Pour preuve, les États-Unis et l'Algérie travaillent de concert que ce soit dans les forums internationaux ou sur le plan bilatéral, pour, cite la même source, « contribuer à instaurer la paix partout. Les deux pays ont été extrêmement proactifs et pragmatiques dans leurs relations avec le voisinage pour essayer de promouvoir la stabilité ». À souligner, en effet, que les rapports du département d'État tout comme ceux de think-tank fort introduits dans la chaîne de décision américaine, ont souvent été encenseurs à l'égard du modèle algérien de lutte anti-terroriste. Sur le plan économique, Mme Moore Aubin aspire à renforcer une relation bilatérale qu'elle estime déjà « très forte », affirmant, cite l'APS, que de « grandes avancées » ont déjà été enregistrées et d'autres pourraient suivre, notamment avec la promulgation de la nouvelle loi sur l'investissement, jugée « très attractive » pour les entreprises américaines. « Depuis mon arrivée, le 2 février 2022, il y a eu beaucoup d'initiatives entre nos deux pays. Je considère que la relation bilatérale est déjà très forte et connaît aussi une évolution. Nous sommes en train d'élargir et d'approfondir nos liens dans différents domaines. Nous avons, particulièrement, fait d'importants progrès dans nos relations économiques. Nous avons réalisé de grandes avancées cette année, à la fois dans le domaine de l'énergie, secteur de coopération traditionnelle entre les deux pays, mais aussi dans l'ensemble des questions économiques », a déclaré l'ambassadrice. Pour donner corps à ses propos, elle soutient que la prometteuse loi sur l'investissement, promulguée en juillet dernier, constitue un « très bon pas en avant », assurant que ce nouveau code « répond aux attentes des investisseurs en matière de cadre légal et réglementaire solide régissant l'investissement et offre la garantie de transfert, dans un autre pays, du capital investi et des revenus qui en découlent ». « Je pense que ce nouveau cadre d'investissement est très attractif pour les entreprises américaines », a-t-elle ajouté, assurant qu'elle continuerait, durant son mandat, à œuvrer pour drainer davantage d'investissements américains en Algérie.

ELLES VIENNENT D'ACQUÉRIR DES EAU, L'ÉQUIPEMENT ULTRASOPHISTIQUÉ DE SURVEILLANCE "STRATIGN"

Les autorités marocaines ont-elles le gène de l'espionnage ?

L'histoire du Maroc avec l'espionnage n'en finit pas qu'il est légitime de se demander si cette pratique ne relève pas d'un lien génétique. Au moment où l'Union européenne s'attèle à examiner prochainement l'affaire de l'espionnage Pegasus qui met en cause le Maroc, le pays de Mohammed VI franchit un nouveau cap dans le domaine de l'écoute et de la surveillance. Si cette pratique remonte au régime de Hassan II qui n'avait pas hésité à livrer des secrets se rapportant au Sommet arabe à l'État sioniste, il n'en demeure pas moins que son successeur reste un digne héritier dans ce domaine. Pour preuve, nous apprenons hier de source bien informée, que les autorités marocaines viennent d'acquérir de la part des Emirats arabes unis un équipement encore plus sophistiqué que le Pegasus de fabrication israélienne. Il s'agit de la technologie de surveillance et d'espionnage « Stratign » que l'on peut expliquer par Technologie de défense stratégique. Bien entendu, et connaissant l'obsession du Makhzen, cet équipement technologique avancé sert à épier les faits et gestes de l'Algérie, ce voisin de l'Est qu'il place dans le collimateur et qu'il surveille jour et nuit. Ce matériel, précise la même source, a été d'ores et déjà installé à la frontière Est avec l'Algérie. C'est dire que l'hostilité du Makhzen à l'égard de l'Algérie n'a pas changé d'un iota. Bien plus, il redouble de férocité pour porter préjudice au voisin de l'Est.

F. G.

SOUS-RIRE

Arrestation d'un voleur de caisses de Zakat à Mostaganem



F. Guellil

R. E.

LES PAYS QUI APPLIQUENT UNILATÉRALEMENT LES PRIX CONCERNÉS

La Russie cesse ses exportations de pétrole

Depuis hier, 1er février, la Russie n'exporte plus son brut vers les pays qui appliquent « unilatéralement le plafonnement des prix du pétrole ». Adoptée par le président russe, Vladimir Poutine, cette mesure de rétorsion s'applique aux nouveaux contrats et aussi aux accords en cours.

En réponse au plafonnement unilatéral des prix du pétrole russe, imposé par l'Union européenne et le G7, Moscou a procédé à l'adoption d'une contre-mesure, en vigueur depuis hier. Les sanctions unilatérales des pays occidentaux, membres faut-il le rappeler de l'Otan, contre le brut russe, en raison de la guerre en Ukraine, sont entrées en vigueur le 5 décembre dernier. L'Union européenne a fermé ses portes au pétrole russe exporté par voie maritime et les pays du G7, l'Australie et aussi l'UE ont établi le plafonnement du prix du pétrole russe au niveau des 60 dollars le baril. À cela s'est ajouté, les mesures de restriction comprenant, notamment la possibilité « de modifier cette limite si besoin ». Une mesure similaire, faut-il le rappeler qui concerne les produits pétroliers russes, entre en vigueur le 5 février, soit dimanche prochain. Signé le 27 décembre dernier par le locataire du Kremlin, Vladimir Poutine, le décret consacre « l'interdiction » des exportations de brut et de produits pétroliers dans le cadre des contrats qui « comprennent directement ou non une limite des prix » et vise également les contrats en cours. Cependant, la loi garde la possibilité de délivrer des autorisations spéciales. Les exportations de brut sont interdites à partir du 1er février. Quant aux exportations des produits pétroliers, la date de leur suspension sera définie prochainement par le gouvernement. Le ministère russe de l'Énergie est chargé de surveiller l'application de cette mesure de rétorsion, ainsi que les personnes morales et physiques impliquées dans les exportations de brut. Elles devront contrôler les contrats et informer les autorités douanières et le ministère de l'Énergie en cas de découverte d'un plafonnement des prix. De leur côté, si les autorités douanières déclarent « un plafonnement appliqué pour des marchandises déclarées », elles devront stopper leurs exportations et le décret en vigueur depuis, hier, s'appliquera au moins jusqu'au 1er juillet prochain. Par ailleurs, la Russie ne sentira pas l'impact de ces sanctions, car elle vend déjà son brut "à peu près à ces prix", a déclaré fin décembre Vladimir Poutine. Elles impacteront plutôt les marchés énergétiques mondiaux, a-t-il précisé. En plus de cela, Moscou est en cours de se réorienter vers d'autres débouchés, a indiqué le ministre russe des Finances, Anton Silouanov. Cet avis est partagé par le Fonds monétaire international (FMI) qui table lui aussi sur un faible impact du plafonnement, "car le commerce russe a été réorienté des pays ayant appliqué les sanctions vers ceux qui ne les ont pas appliquées.